

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

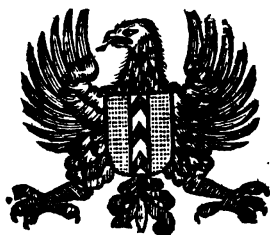
OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

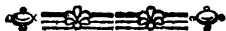
DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1775.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

A O U T 1775.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *La Théologie chrétienne*, 2 volumes in-8°.
Lausanne, 1774. Second^e extrait.

RIEN ne nous importe plus que de savoir ce que nous sommes, & ce que nous deviendrons un jour, puisqu'il n'est rien de plus cher pour nous, que nous-mêmes, & que nous sentons tous au fond de nos cœurs, un ardent desir de continuer notre existence, & d'arriver un jour au vrai bonheur dont nous sommes susceptibles. Pour donner une idée de la manière dont l'auteur de la théologie chrétienne traite les matières qu'il manie, nous choisissons celle-ci; pour l'exposer en abrégé, selon sa méthode.

Elle fait le sujet du chapitre I du 8e. livre. Il s'agit donc de l'immortalité de l'ame & de sa spiritualité.

On ne doit pas prétendre, dit-il, que ces vérités soient établies par des démonstrations du genre mathématique, ni par le témoignage des sens, ni par le rapport de quelqu'un de nos semblables. Elles sont fondées sur la considération des facultés même de notre ame, sur les principes lumineux que la saine raison dicte à chacun de nous, & sur les déclarations formelles de l'Écriture-sainte.

Notre ame est cette substance invisible qui pense en nous, principe actif de tous les mouvemens du corps, auquel elle est unie. Douée de plusieurs facultés admirables, elle possède le sentiment de son existence; elle est susceptible de connaissance, de réflexion, & de sentimens estimables, douée d'une activité inconcevable, & capable de sainteté, de perfection & de bonheur.

Nous disons que cette ame est immortelle, c'est-à-dire, qu'elle ne meurt point avec le corps; mais qu'elle conserve son existence & ses facultés essentielles, lorsqu'elle est séparée de cette machine organisée à laquelle elle est unie, & qu'elle existera même éternellement par l'effet d'un privilège particulier que Dieu daigne lui ac-

order. J'ajouterai ici à ce que dit notre auteur, que l'idée de l'immortalité de l'ame renferme encore la conservation du souvenir du passé, de ses actions & de ce qu'elle a été : sans cela, elle ne serait pas capable de peines, ni de récompenses.

L'auteur tire sa première preuve de la nature spirituelle de notre ame. Cette substance en effet n'a rien de commun avec la nature du corps. On n'apperçoit aucun rapport entre les propriétés de la matiere & les facultés essentielles à notre ame. Tout ce qui appartient aux corps leur est ou essentiel, ou accidentel. Or il n'est pas essentiel au corps de penser, puisque tous les corps & toutes les portions de matiere sont bien éloignés d'avoir cet avantage. Ils n'acquiescent pas non plus accidentellement ce beau privilege, puisque nous ne connaissons aucun être qui le leur ait communiqué.

Locke repliquerait ici contre l'auteur, qu'on ne saurait démontrer que Dieu n'ait pas pu donner à une portion de la matiere, organisée d'une certaine sorte, la faculté de penser ; & quand cela serait, l'ame ne deviendrait pas pour cela mortelle, parce que Dieu aurait pu également accorder le privilege de la vie & de l'immortalité à cette partie de la matiere, unie au corps grossier qui lui sert d'enveloppe, & qui est détruit par la maladie & la mort.

L'auteur continue. Plus j'examine la matière, plus je m'assure que le mouvement est le principe de tous les mouvemens qu'elle éprouve. Si donc elle pouvait penser, il faudrait dire que ses pensées résultent de quelque mouvement. Le mouvement ne peut produire qu'un déplacement d'un lieu à un autre; mais la pensée n'a rien de commun avec un changement de lieu. Tous les modes de la matière sont divisibles & mesurables; mais la pensée & la volonté sont indivisibles & sans mesure.

La seule réflexion, qui est une attention forte & libre que l'ame donne à ses propres pensées, démontre encore cette spiritualité, car jamais la matière ne pourra réagir volontairement sur elle-même. J'en dois dire autant de la conscience & de la liberté, qui ne peuvent convenir qu'à une nature spirituelle, *puisque les loix morales ne peuvent point conduire la matière à ses fins*, & que cette matière étant incapable de faire un choix, elle est tout-à-fait assujettie à l'impression physique des corps, sans pouvoir la traverser en quelque manière, ni jamais s'en affranchir.

Remarquons enfin que des qualités opposées qui s'excluent mutuellement, ne peuvent pas se rencontrer dans le même sujet. Nous voyons dans l'homme des qualités de

cette nature , qui nous obligent par conséquent à conclure qu'il est composé de deux substances différentes. Son corps est étendu, figuré, composé, divisible, passif, incapable de sentimens; son ame au contraire, ou le siège de ses pensées, est un être simple, actif, indivisible, libre, sans parties comme sans figure. Comment ne pas reconnaître deux substances bien distinctes dans l'être mixte, que nous nommons l'homme ?

L'excellence supérieure de notre ame est outre cela une preuve de sa durée immortelle, selon la remarque de Cicéron, au premier livre des Tusculanes. C'est le vrai miroir de l'univers : elle est susceptible des sentimens les plus nobles & les plus agréables; elle peut produire les ouvrages les plus magnifiques; elle élève ses regards jusqu'au Créateur de toutes choses, capable de l'aimer, de s'unir à lui par connaissance & par choix. Elle est donc bien supérieure à la matière brute & insensible qui nous enveloppe, & sa durée doit être bien plus longue que celle du corps fragile & grossier, auquel elle est maintenant unie.

D'ailleurs, elle est susceptible de progrès & de perfectionnement. Elle peut croître en lumières & en vertus, de degrés en degrés, pendant toute l'éternité. Elle ne fait que commencer ici-bas son développement

& sa perfection, bien loin d'y parvenir au degré d'excellence dont elle est capable. Il est donc naturel de penser que ses belles facultés se développeront mieux un jour, quand elle sera dégagée des entraves de ce corps grossier, & que l'Être sage n'anéantira pas ce bel ouvrage, lorsqu'il n'a fait que commencer ses progrès.

L'horreur que les hommes éprouvent pour l'anéantissement, l'ardent desir qu'ils entretiennent pour une durée sans fin, qui étant aussi général que naturel, ne saurait être illusoire, les mouvemens que la conscience inspire, qui sont indépendans de la volonté, les relations que nous soutenons avec Dieu, les perfections morales de ce grand Être, sa justice, sa équité, sa bonté, sa sagesse comparées avec l'état des choses ici-bas, & qui supposent une autre économie de rétribution & de compensation, enfin le consentement unanime de toutes les nations policées, & de tous les sages qui ont le mieux approfondi la nature, tout cela nous prouve enfin que notre ame est immortelle.

Mais ce dogme important est mis hors de doute par les déclarations formelles & souvent réitérées de l'Écriture-sainte. *Dan. XII. 3. Eccles. XII. Job XIX. 2 Tim. I. 10. Matt. X. 28. &c. &c.*

Mais, dira-t-on, l'ame de l'homme doit

avoir quelque chose de matériel, puisqu'elle met en mouvement le corps auquel elle est unie.

On se trompe dans le principe & dans la conséquence de ce raisonnement : car, quoique le mouvement se continue en effet par l'application des parties d'un corps à celles d'un autre, il faut cependant toujours supposer l'existence d'un Être différent de la matière, qui aura imprimé le premier mouvement, puisque la matière ne possède en elle-même aucun principe de mouvement. Loin que l'on puisse dire que le mouvement lui est essentiel, sa nature & l'expérience nous apprennent au contraire qu'elle demeure constamment en repos, à moins qu'un principe actif & étranger ne l'en tire.

Nous n'avons, ajoutera-t-on peut-être, aucune idée d'un être spirituel.

Je dis que nous en avons au contraire une idée aussi distincte que de la matière. Nous ne saurions connaître l'essence des êtres matériels qui nous environnent ; mais nous connaissons les substances spirituelles par leurs attributs distinctifs ; & sans prétendre en avoir une notion complète, nous pouvons du moins en avoir une idée assez claire pour répondre au but de notre existence actuelle.

C'est par les sens, continuera-t-on, que

nous viennent les idées : ainsi l'ame n'est qu'une certaine organisation de la matière , puisque sans les organes corporels , nous n'aurions pas ces idées.

Le corps , il est vrai , est le canal admirable , & non le principe des idées de l'ame qui l'habite. Mais quelle distance n'y a-t-il pas entre une fibre du cerveau , ou l'ébranlement d'un organe , & une pensée ? D'ailleurs , l'expérience nous apprend qu'il est une foule d'idées qui sont tout-à-fait indépendantes du corps.

L'ame n'exerce ses facultés que par l'entremise du corps , elle participe aux mêmes accidens que lui ; ne semble-t-il pas dès-lors qu'elle doit mourir avec lui ?

Mais malgré cette liaison & cette influence réciproque , l'ame a des facultés qu'elle exerce sans l'entremise du corps ; & cette influence prouve seulement la sagesse des loix que Dieu a établies dans la formation de l'homme. Combien ne voit-on pas d'ames fortes dans un corps très-faible , & d'hommes qui pensent encore avec netteté , lorsque leur corps est voisin de la destruction ?

En voilà assez pour faire connaître la méthode & la manière de raisonner de l'auteur. La lecture de ce livre ne peut qu'être utile à ceux qui cherchent à s'instruire de bonne foi , & qui ne sont pas en état de recourir

aux auteurs originaux qui'ont traité toutes les matieres qu'il expose en abrégé.

II. *Examen de cette question* : Convient-il de supprimer une partie des sermons qui se prononcent à Geneve? Par J. VERNES, pasteur, avec cette épigraphe: Vivimus ad exemplar, nec ratione componimur; sed consuetudine inducimur. SENECA. Geneve, chez Chirol. 1775.

ON prononce annuellement dans l'église de Geneve 1094 sermons, on y fait 550 catéchismes & paraphrases; il y a outre cela 200 exercices publics, où le service se fait suivant la liturgie. On a senti depuis long-tems que cette multitude de sermons devenait inutile à l'instruction du peuple, onéreuse aux prédicateurs, & nuisible aux progrès de la vraie éloquence chrétienne. Mais le respect qu'on a cru devoir aux premiers réformateurs, la force de l'habitude, la crainte de rencontrer des obstacles insurmontables, d'autres causes encore ont empêché les pasteurs de proposer un changement nécessaire. Le souverain magistrat du canton de Berne a ordonné dans les églises du pays de Vaud, la suppression d'un grand nombre de sermons. Dans la seule ville de

Morges, on a retranché 463 actions dans l'année. Il paraît que le clergé & les magistrats de Geneve ont résolu d'imiter cet exemple. Ce petit écrit semble destiné à éclairer le public, & à faire sentir la force des raisons qui déterminent à diminuer les sermons.

M. le pasteur Vernes observe d'abord que Calvin, l'auteur des ordonnances ecclésiastiques, ne pensait pas que l'ordre des sermons dût être immuable. " Pour ce qui est du *nombre*, du *lieu*, & du *tems* des prédications, dit le législateur, d'autant qu'on n'en pourrait bonnement rien déterminer, qui ne pût être sujet à quelques changemens, selon les circonstances des tems principalement, comme il est advenu quelquefois par ci-devant, que pour le présent les choses demeurent dans l'état où elles se trouvent, sauf à y pourvoir par ci-après, selon que l'occasion le requerra. „

Ce principe posé, notre auteur prouve que nous sommes aujourd'hui dans des circonstances bien différentes que celles où l'on déterminait le nombre des sermons... Que les prières & la lecture de la parole de Dieu font l'essentiel du culte public... Que la grande abondance des sermons en cause inévitablement le dégoût... Que les sermons seraient meilleurs & mieux récités, si

les pasteurs avaient plus de tems pour les travailler & les apprendre. . . Que le soin des paroisses, ou, comme on les appelle à Genève, des dizaines, enleve une grande partie du tems qui s'écoule d'une action à l'autre, & nuit beaucoup à la composition. . . Que la multitude des sermons peut fournir (& fournit en effet), des prétextes pour être paresseux à bien faire. . . Qu'il importe que les pasteurs puissent, par des sermons qu'ils ont le tems de bien travailler, s'attirer la considération du troupeau. . . Que nous vivons dans des tems qui exigent que les sermons soient composés avec le plus grand soin. " Quand notre culte prit la forme qu'il a conservée jusqu'à présent, c'était dans un siecle où les fideles croyaient n'en pouvoir jamais assez faire pour rompre entièrement avec Rome ; où les esprits mis en fermentation ne respiraient que sermons, cantiques, prieres & actions de graces. Alors, la plus grande hardiesse de l'incrédule était d'élever quelques doutes sur des questions relatives aux dogmes ; & la manière dont ces doutes étaient reçus, n'invitait pas à aller plus loin, au moins d'une manière ouverte. Les persécutions ne servaient qu'à entretenir le zele. . . Un sermon, quel qu'il fût, captivait les auditeurs. La mode était, pour ainsi dire, d'être pieux, ou de le pa-

raître. A ces traits , quelqu'un reconnaîtra-t-il notre siècle ? Aujourd'hui l'impiété & l'incrédulité osent sortir des ténèbres & se produire au grand jour ; il est même du bel air & du bon ton d'affecter que l'on ne pense pas comme ce qu'on appelle le *vulgaire*. Luxe , mollesse , épicurisme , scepticisme , ergoteries éternelles contre les grands principes , vices raffinés , dépravation sophistiquement soutenue , égaremens du cœur & de l'esprit en tout genre , ivresse de frivolités & de dissipations , peu de grands crimes qui exigent des âmes fortes ; mais tous les petits vices des âmes faibles , en un mot , un affaïssement moral , qui exige de plus grands secours que les maladies les plus violentes : tels sont les principaux traits qui caractérisent notre siècle. Or , qu'opposer à cette épidémie d'incrédulité & de vices ? Sera-ce une multitude de sermons , dont la plupart ne peuvent être faits qu'à la hâte , ou ne s'adressent qu'à ceux à qui ils sont le moins nécessaires ? Les livres incrédules sont mis en langue vulgaire , ils sont entre les mains des personnes de tout ordre , de tout sexe , & de tout âge ; ils sont aussi clairs qu'ils peuvent l'être ; ils sont écrits , au moins quelques-uns , d'un style léger , piquant , agréable ; le ridicule y est semé à pleines mains : moyen infailible d'attacher

& de plaîre. Que feront les ministres de la religion , appellés à la défendre? Loin de penser qu'il soit hors de place de combattre l'incrédulité en chaire (M. Vernes parle d'une ville considérable comme Geneve , où le goût du bel esprit & les principes du libertinage ont fait grand nombre de prosélytes) , nous croyons que c'est actuellement un des points essentiels de la prédication; c'est la controverse du jour; mais nous convenons aussi , qu'il faut du tems pour lire les ouvrages des incrédules , les méditer , en suivre la marche , en saisir les sophismes : nous convenons qu'il faut du tems pour populariser des idées abstraites , pour donner à des argumens toute la force qu'ils peuvent avoir , ou ne rien avancer qui soit hasardé. Si l'on trouve plus convenable de ne pas suivre en chaire les ennemis de la religion dans leurs subterfuges , il faut au moins combattre l'irreligion , en établissant d'une manière solide les grands principes de la religion; en donnant une juste idée du dogme & de la morale chrétienne , dont on se plaît à faire de faux portraits; en éclaircissant , par de bonnes remarques critiques , divers textes que l'on censure faute de les entendre. Tout cela demande de l'examen , du travail , du tems. Allons plus loin : plus la corruption est déliée , plus les esprits sont raffinés , & plus

aussi il faut que les prédicateurs se servent de toutes les ressources d'une éloquence noble, touchante, affectueuse. Quand les mœurs sont simples, les esprits portés au vrai & les cœurs inclinés au bien, la tranquille raison n'a qu'à montrer le chemin qu'il faut suivre; mais aujourd'hui que le vice & l'incrédulité se retranchent dans des sophismes très-subtils, il faut armer la religion de toutes les forces d'une mâle éloquence. D'abord, vos auditeurs viendront vous entendre comme des gens qui parlent bien; mais la force de la vérité les contraindra de s'occuper de ce qu'ils ont entendu. Ils feront tout étonnés de sentir qu'ils pourraient bien avoir tort, & de se trouver, pour ainsi dire, sur le chemin de la conversion... Lorsqu'il ne s'agit d'attaquer que ces vices grossiers, dont les traits sont saillans & les effets odieux; les armes dont les prédicateurs doivent se servir, sont en quelque manière toutes prêtes. Mais, lorsqu'il est question d'attaquer des vices raffinés, qu'une fausse sagesse fait transformer en vertus; lorsqu'il s'agit de dissiper des illusions subtiles, de faire tomber le masque dont se couvre l'honnêteté mondaine, il faut de profondes méditations, il faut un travail long & difficile, il faut du tems. Remarquons de plus que, comme tout le monde lit, tous ont

bnt plus ou moins une certaine idée , un certain sentiment de ce qu'on appelle le *beau* en fait d'éloquence. Il faut avoir égard à ces progrès , si l'on veut captiver l'attention ; il ne faut pas dégoûter des auditeurs rendus difficiles ; il ne faut pas que les défenseurs de la religion mettent l'ennui du côté de la vérité , tandis que les avocats de l'irréligion mettent l'agrément du côté du mensonge. Pour tout cela , il faut du tems , & l'on n'en a pas quand on est obligé de monter trop souvent en chaire.

On conçoit par tous ces raisonnemens & par plusieurs autres dans lesquels nous n'avons pas pu nous engager , combien il est important de changer à cet égard l'usage reçu. Le même inconvénient se fait sentir dans toute la Suisse protestante , où la langue française est en usage. Il est à désirer que l'on sente par-tout la justesse de ces observations , & que l'on suive l'exemple que donne la république de Geneve , & qu'ont donné ci devant L.L. FF. de Berne.

III. *Oraison funebre du pape Clement XIV (GANGANELLI), prononcée par M. l'abbé Simon Mattzell, ancien membre de la Société de Jésus, prédicateur actuel du chapitre de la grande église collégiale de Fribourg en Suisse, en présence du Sénat sou-*

verain de la république, le 15 novembre 1774. Traduite de l'allemand sur l'original imprimé, par M. de Fontallard, à Fribourg en Suisse, chez B. L. Piller, imprimeur de la république; & à Paris, chez la veuve Defaint, rue du Foin Saint-Jacques, 1775.

CE genre d'éloquence n'avait pas encore pénétré dans l'ancienne Helvétie, & nous nous empresseons de faire connaître ce morceau très-singulier en lui-même, & d'ailleurs fort intéressant dans les circonstances actuelles. Qui ne serait pas curieux d'entendre un jésuite faire l'éloge de Clément XIV? On trouvera dans la pièce de M. l'abbé Mattzell des beautés simples, de la force, & sur-tout des tournures pleines d'adresse, qui laissent à décider si l'on ne cache pas sous le masque du respect, des sentimens de vengeance, & si tout ce que l'on dit n'est pas une ironie adroite de la vie & des décrets du destructeur de la société. Nous allons mettre nos lecteurs en état de juger par eux-mêmes.

Le début est majestueux & simple.

Princeps, & maximus cecidit hodie in Israël.
2. Reg. 3.

“ Couvrez-vous du plus grand deuil, ô peuple d'Israël! faites cesser toutes les marques de joie: que toutes les rues d'Hébron retentissent de vos gémissemens; car un prince,

Et le plus grand d'Israël, est mort aujourd'hui. Tels étaient les cris que la plus vive douleur arrachait à David consterné, lorsqu'il parlait de la mort funeste & inattendue, qui lui avait enlevé le sage, le vaillant *Abner*.

C'est avec bien plus de justice que je prononce, en gémissant, ces tristes paroles en présence de cette illustre assemblée : que le plus grand deuil soit dans votre cœur, peuple chrétien ! Vous n'êtes jamais plus de sujet de le porter : *un prince, Et le plus grand d'Israel, est mort aujourd'hui*. Un prince du peuple élu, du peuple chrétien, Louis XV le bien-aimé, le roi très-chrétien, vient de descendre d'un des trônes les plus élevés & les plus éclatans de l'Europe, dans la sombre demeure des morts. *Un prince est mort dans Israel*.

Mais à peine la France par des torrens de larmes, & l'Europe par un deuil universel, avait rendu les derniers devoirs à la vertu du prince très-chrétien ; à peine les temples & les cités avaient cessé de retentir de la douleur & des louanges adressées à l'Éternel ; à peine tous les peuples, suspendant pour quelque tems leur jalousie, avaient cessé de déplorer unanimement la perte que l'humanité & la religion avaient faite en la personne de Louis XV ; à peine enfin, l'u-

nivers étonné s'était-il remis en quelque sorte de la mort funeste du fils aîné de l'église, que la cloche de la mort se fit entendre du haut du Capitole, & répandit dans la capitale du monde, ensuite dans tout l'univers, un nouvel effroi, un nouveau trouble, & un nouveau sujet de douleur. Cette même année, le 22 de septembre, est mort le plus grand d'Israël, le très-saint pere de ce fils aîné, le chef de la chrétienté, Laurent Ganganelli, Clément XIV.

Déplorable fragilité de l'homme & de la vie humaine ! lorsque l'œil se tourne, il aperçoit déjà la mort derrière lui : à mesure qu'il croît, il s'approche de plus en plus du terme de sa vie : la mere qui berce son tendre enfant, voit qu'il court au tombeau. Qu'est-ce que notre naissance, sinon le commencement de la mort ? Ainsi se consume l'étoupe à peine allumée, que l'on a coutume de montrer aux papes à leur couronnement, en leur répétant trois fois : *ainsi passe la gloire du monde.* „

Après ce début, l'orateur expose la division de son discours. Il contient deux parties : dans la première, il prouve combien Clément XIV était digne de la thiarre ; dans la seconde, il réfute les satyres que l'on s'est permises pour obscurcir son mérite.

Ganganelli était digne de la thiarre, par

sa sagesse, son humilité, son indulgence, sa fermeté, & son amour pour la paix & la religion; ce sont là les vertus qui l'ont porté sur le saint-siège, & qu'il n'a cessé d'y développer.

En parlant du saint-siège, l'orateur en développe les prérogatives: il établit la primatie de l'église de Rome & de son chef, après quoi il suit rapidement Ganganelli dans les premières époques de sa vie: il en fait voir la sagesse & l'humilité jusqu'à son exaltation. Il prouve que Dieu l'a conduit à la première place, comme il y a élevé Joseph, Moïse, David, Daniel. Il cite des traits de sa science, de sa sagesse, de son humilité, de son indulgence: sa science n'était pas celle du siècle.

« Loin de nous, mais sur-tout du souverain pasteur des âmes, toute science qui enfle! La science ne doit qu'édifier, & c'était sans contredit celle de notre bienheureux pontife; à moins que l'éclat inattendu de la suprême dignité n'eût ébloui des yeux accoutumés dans le premier âge à la médiocrité & à l'obscurité. Mais quelle fut d'abord sa réponse, lorsque le cardinal doyen Cavalchini lui demanda, suivant l'usage, s'il voulait accepter la dignité papale? *Il ne faut, répondit-il, ni la désirer, ni la refuser.* Ne voit-on pas dans cette réponse qu'il aurait autant

aimé porter les clefs du monastere des douze Apôtres , que celles du ciel ? Ne remarque-t-on pas la même humilité , lorsqu'après son élection on lui demanda s'il vouloit qu'on fit part de son élévation à sa famille , par un courier exprès ? *Je n'ai*, dit-il, *d'autre famille que les pères, & ceux-là apprennent les nouvelles sans couriers.*

On fait qu'après son élection , comme il prenait , selon l'usage , solemnellement possession de la ville de Rome , il tomba de son cheval que les acclamations du peuple avaient effrayé ; *que le pavé étant couvert de sable* , il ne se fit aucun mal , & qu'alors il dit : *En montant au Capitole j'ai paru comme saint Pierre, plût à Dieu qu'ayant été renversé, je devinssé comme saint Paul !* Si cette humilité n'avait pas été de tout tems dans son cœur , au lieu de parler ainsi sur sa chute , ne se ferait-il pas abandonné à l'impatience & aux murmures ? „

Il était donc sage & humble : il n'était pas moins indulgent & ferme.

“ *Indulgent* , aussi souvent qu'il croit pouvoir arrêter les progrès du mal en cédant , ou du moins rendre la plaie moins dangereuse. *Ferme* . quand il voit que sa fermeté peut triompher des obstacles & lui faire atteindre le but qu'il se propose. L'état de notre siècle exigeait sans doute de sembla-

bles qualités du pere commun des fideles.....

Nous allons donner quelques preuves de sa fermeté.

D'abord il se hâta d'arrêter , en faveur de S. A. R. le duc de Parme , tous les effets du bref que Clément XIII avait publié. Pour montrer combien il s'efforçait de plaire aux puissances séculières , il ne fit plus lire la fameuse bulle *In cæna Domini*, qui révoltait tous les états. On faisait dans plusieurs royaumes différentes dispositions relatives aux affaires de l'église , la réforme des monastères & autres choses semblables : cependant il garda sur tous ces objets un silence qu'un zele moins prudent n'eût pas observé. Combien de lettres obligantes n'écrivit-il pas à plusieurs cours ! Comment ne s'offrit-il pas à leur accorder ce que la foi & la religion pourraient permettre , uniquement pour maintenir la concorde ?

L'affabilité avec laquelle ce pere de l'église accueillait les étrangers , même d'une autre communion , est connue de tout le monde ; & n'en avons-nous pas des preuves évidentes à l'égard de plusieurs Anglais de la première qualité ? Ils écrivirent à l'abbé Grant , Ecoffais , pour l'engager de supplier sa sainteté de permettre à un sculpteur anglais de prendre un modele de son portrait , afin de le faire ensuite exécuter en marbre , en l'af-

surant qu'il y aurait peu d'Anglais de distinction qui ne se fissent honneur de l'avoir dans leurs maisons. Ce fut pour gagner l'affection de cette illustre nation, que Clément ne voulut pas donner au prétendant le titre de roi. „

La seconde partie est sur-tout intéressante : c'est une réponse aux satyres hasardées contre la mémoire de Clément XIV. Elles se réduisent, suivant l'orateur, à dire *que Clément fut toujours l'ennemi de la société, & que c'est par un motif de haine qu'il s'est déterminé à la détruire.*

“ O vous, qui parlez ainsi, il faut, que vous soyez autrement informés que nous, à qui sa main vient de donner le dernier coup. Vous ne savez peut-être pas que la première année de son regne, le 22 juillet 1769, il fit expédier un bref au sujet des missions, & même à toute l'église, dans lequel il lui plut d'insérer pour nous ces mots peu mérités : *Nous les partageons volontiers (les trésors des biens célestes) avec ceux qui, par leur amour envers Dieu & le prochain, travaillent le plus ardemment au salut des âmes, parmi lesquels nous comprenons les religieux de la société de Jésus.* Plus loin, dans le même bref, il dit, *qu'il desire de maintenir & de partager les missions.* Je le demande, est-ce le langage d'un ennemi ? N'est-ce pas

plutôt la voix d'un pere tendre ? C'est encore un pere qui parle dans le bief de notre destruction. Après avoir dit qu'il ne devait pas seulement planter dans la vigne du Seigneur, mais élaguer ; il continue en ces termes : *On ne doit rien négliger de ce qui peut servir à sa conservation (de la vigne) ; comme au contraire, ce qui lui est nuisible ne doit pas être épargné, quelque agréable qu'il nous soit.* Quelle bonté, quelle tendresse dans cette expression ! Il est encore plus tendre dans celle-ci , lorsqu'il offre ses bras ouverts aux membres dispersés de notre société, & qu'il dit : *Je les embrasse tous dans le Seigneur ;* & lorsque d'un autre côté il nous recommande avec une bonté si paternelle , aux soins & à la générosité des puissances. Nous jouissons en effet de cet amour & de cette libéralité de la part de nos augustes souverains : qu'ils me permettent de leur faire ici les remerciemens les plus sinceres , au nom de tous mes très-chers confreres , à la face de toute la ville , du canton , & s'il était en mon pouvoir , à la face de l'univers. Nous avons perdu une bonne mere (la société) ; mais nous avons retrouvé en vous , messeigneurs , les meilleurs peres. De plus , combien de moyens le saint-pere n'a-t-il pas employé , durant cinq ans , pour éviter d'en venir à cette extrémité ! Non ,

ce ne fut pas la haine , mais son zele pour la tranquillité de l'église, qui arma son bras paternel de la foudre dont il nous a frappés ; & lorsque la triste nécessité eut mis le glaive entre les mains, ce fut un cœur tendre qui conduisit sa main. Au milieu des nuages épais qui menaçaient de fondre sur nous , ne vous semble-t-il pas , messeigneurs , entendre une voix du ciel qui vint frapper les oreilles de Clément XIV, comme celle de l'ange fit entendre à Abraham : *Sacrifie, offre celui que tu chéris, ton fils, ton Isaac.*

En effet, ne dirait-on pas que Rome savait que cette entreprise importante avait été celle que le saint-pere avait faite avec le plus de peine pendant son regne ? Car pourquoi Rome, dans ce superbe catafalque qu'on avait érigé dans l'église de saint Pierre du Vatican, & où toutes ses grandes actions sont si bien décrites ; pourquoi, dis-je, Rome ne voulut-elle pas alors faire mention d'un seul mot de la suppression de la société ? N'était-ce pas par une crainte respectueuse de troubler en quelque sorte ces cendres vénérables ?

Ce n'est pas assez de prouver que Clément XIV chérissait la société, que c'est malgré lui qu'il l'a détruite. L'orateur se fait d'autres objections aussi curieuses que les réponses.

Mais on continue à dire que Clément a *aboli la société sans lui avoir permis de répondre aux accusations, sans l'avoir convaincue juridiquement de crimes capitaux.* Mes amis ! pourquoi donc présumez-vous ici la thèse injuste, savoir : *Qu'il est nécessaire qu'il existe des crimes capitaux pour pouvoir anéantir un ordre ?* Une infinité d'autres motifs ne peuvent-ils pas y donner lieu ? Sa sainteté dit, qu'elle renterme dans son cœur les principales causes de cette suppression, comme dans le sanctuaire du secret. Supposé que ce motif capital eût été la tranquillité de l'église : à quoi bon le saint-pere nous aurait-il permis de nous défendre, & quel bien en ferait-il résulté ? Nous ne sommes, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'au plus bas étage de l'église : le souverain pontife est placé au sommet de l'édifice, d'où il découvre par ses regards perçans, bien des choses que nous ne pouvons appercevoir dans notre état inférieur.

Mais cependant cette société était utile à la république. A la bonne heure ; mais les marchandises, ou même les effets les plus précieux ne sont-ils pas également utiles au commerçant navigateur, & pourtant il les jette dans la mer quand il ne lui reste plus d'autre moyen d'échapper à la tempête.

Mais dix-neuf papes ont cependant confirmé cet ordre, que faut-il croire ? Hélas !

est-il possible que cela puisse vous inquiéter un instant sur ce qui concerne la foi? La suppression d'un ordre est-elle donc une chose qui l'intéresse? Attaque-t-elle un seul article de la doctrine, ou de la morale? Cela ne regarde-t-il pas uniquement la discipline de l'église? Le souverain pontife, qui établit les ordres religieux, ne peut-il pas les supprimer quand il le juge à propos? D'autres papes n'ont-ils pas annullé au moins sept différens ordres, parce que quelque intérêt spirituel, ou le repos de l'église, en exigeait l'abolition?

Ah! quand même la paix, la véritable paix, l'union dans l'église de Dieu ne pourrait être rétablie que par notre supplice public, ou par l'effusion de tout notre sang, eh bien, nous ne devrions pas murmurer contre un pareil coup, mais baiser la main qui nous sacrifierait, mais bénir le bras qui nous écraserait. Je ne crains point de l'avancer au nom de tous, nous irions avec joie au-devant des prisons, des glaives, de la mort; & quiconque des ci-devant jésuites a pensé, parlé & écrit autrement, n'avait que le nom & l'habit de la société, & rien de son esprit. „

M. l'abbé Mattzell termine son discours par une exhortation à l'assemblée, de se joindre aux prières qu'il va offrir *pour l'ame du feu pape.*

“ Quoique nous ayons tout lieu d’espérer qu’il n’a plus besoin de nos prieres , il est cependant vrai que les jugemens de Dieu sont différens de ceux des hommes : plus on est élevé en dignité , plus on a de compte à rendre ; plus la charge est éminente , plus le jugement est sévère. Le surnom de *très-saint* , que nous lui donnons par son rang , ce titre d’honneur seul ne sanctifie pas sa personne ; mais il autorise plutôt le Juge suprême à lui demander avec toute sa rigueur : étais-tu en effet le très - saint pere , comme mon peuple te nommait ?

Laurent Ganganelli a déjà paru devant le juge qui a aperçu des taches dans les anges même. Si donc , contre notre attente , la justice divine avait trouvé quelque chose qui méritât d’être purifié dans son ame vertueuse & sage, travaillons à accélérer sa délivrance , en offrant à Dieu les prieres les plus arden-tes pour le repos de ce saint pere. *Donnez-lui , Seigneur , le repos éternel.* Faites qu’il jouisse à jamais , avec Paul Aretius , cardinal , avec François Caraccioli , fondateur des clercs réguliers mineurs, avec Bonaventure de Potentia, de l’ordre respectable des franciscains ; faites , dis-je , qu’il jouisse avec ces trois hommes vénérables qu’il a beatifiés , avec tous les élus , de la paix éternelle. Ainsi soit-il. „



S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 DE L'EUROPE.

- I. *Les conversations d'Emilie, nouvelle édition. A Leyplick, & se trouve à Paris, chez Piffot, 1775. Avec cette épigraphe : Inutiles falce ramos amputans, feliciores inferit.*

U NE mere éclairée & occupée de l'éducation d'une fille encore dans l'enfance, pense, & avec raison, qu'il est possible & même très-avantageux d'employer quelques-unes des heures que l'on envisage comme perdues, à former son esprit, & à lui inspirer des sentimens honnêtes. Si l'on veut proportionner un tel soin à l'âge de celle qui en est l'objet, il convient de diviser l'éducation en trois époques : la premiere finit à dix ans, le seconde à quinze, & la troisieme s'étend jusqu'à l'établissement de l'enfant. Il ne s'agit ici que de la premiere; & le succès avec lequel elle est traitée, ne peut que faire desirer la suite d'un travail si intéressant. Ce

font donc des entretiens supposés entre cette mere & une fille qui n'atteint que sa cinquieme année. Ils se rapportent autant au cœur qu'à l'esprit; & quoiqu'on n'y apperçoive pas un plan ou un système, il est facile de voir que la premiere fait un choix judicieux de ce qui peut être utile à son éleve, & suit à cet égard une progression toujours nécessaire. Comme les enfans aiment les histoires ou les contes, on en trouve ici qui servent à fortifier par des exemples, les leçons qu'on y donnera. Le style d'ailleurs est toujours clair, simple & correct; & si quelques-uns des sujets de ces conversations paraissent au-dessus de la portée d'un enfant de cinq ans, on se souviendra qu'elles doivent embrasser toute la premiere époque, & acquérir successivement plus de solidité. Un ouvrage tel que celui-ci n'étant pas susceptible d'extrait, nous nous contenterons d'en prendre un ou deux morceaux qui suffiront pour en faire connaître le ton & le mérite.

Emilie. Mais, maman, vous savez tout ce que je pense ?

La mere. A peu près.

Em. Ah, comment faites-vous ?

La m. N'est-il pas vrai que l'objet de tous vos desirs est de vous éviter de la peine & de vous procurer du plaisir ?

Em. Oui, maman.

La m. Quand vous étudiez mal , avec négligence , avec paresse , quelle est l'idée qui vous occupe alors ? Quelle en est la cause ?

Em. C'est que d'apprendre me donne de la peine.

La m. Et que vous aimeriez mieux aller jouer , chanter , danser , &c.

Em. Cela est vrai.

La m. C'est donc pour fuir la peine & pour avoir plutôt du plaisir , que vous étudiez mal ? Eh bien , qu'est-ce qui en arrive ?

Em. Ah , il en arrive tout le contraire ! Quand j'ai mal étudié , j'étudie plus long-tems ; l'humeur me prend , je fais tout de travers , & je ne joue pas.

La m. Et quand vous êtes entêtée , & que vous suivez vos fantaisies sans égard pour ce que j'exige de vous , quelle est votre idée ?

Em. C'est que ce que je veux me fait plaisir , & que ce qu'on exige de moi ne m'en fait pas.

La m. C'est donc pour fuir la peine & pour vous procurer du plaisir ? Et qu'en arrive-t-il ?

Em. Que je m'attire une bonne pénitence , que la peine dure tout le jour , & qu'il n'est plus question de jeu ni de plaisir.

La m. Et quand vous étudiez bien , & que vous êtes docile , qu'en arrive-t-il ?

Em. Oh ! , que mes devoirs sont bientôt faits ,

faits ! que je suis heureuse , heureuse !.....
Tenez , ma petite maman , je sens là quelque chose dans mon cœur , qui me rend si aise , si aise !..... Oh , comme je suis gaie & contente !

La m. Vous voyez donc bien que quand vous n'êtes pas raisonnable , vous vous trompez sur les moyens qui menent au bonheur. Lorsque vous sentez le desir de contenter une fantaisie que je désapprouve , ou quelque chose que je vous défends ; si vous vous disiez , au lieu du bien que je cherche , il va m'arriver malheur si je m'obstine ; & si au contraire je cede , j'aurai un bonheur plus grand que celui auquel je renonce.

Em. Et lequel donc ?

La m. Le plus grand de tous , celui qu'il n'est pas au pouvoir de personne de vous faire perdre , quand une fois vous l'avez.

Em. Maman , dites-moi donc vite ce que c'est , je vous en prie.

La m. Celui d'être contente de vous , de sentir là , au cœur , ce qui vous rend si aise.

Em. Oh ! c'est vrai , c'est le plus grand plaisir quand j'ai là , au cœur , je ne fais quoi qui me fait rire toute seule : comment cela s'appelle-t-il , maman ?

La m. Cela s'appelle la joie de la bonne conscience.

Em. Qu'est-ce que c'est que la conscience ?

La m. C'est un sentiment intérieur qui nous avertit malgré nous de notre conduite.

Em. Quoi ? est-ce que cela parle ?

La m. Oui, cela crie au-dedans de nous, & nous met mal à notre aise quand nous avons fait une faute même ignorée, & cela nous fait rougir des louanges qu'on nous donne quand nous ne les méritons pas.

Em. Et quand nous les méritons, qu'est-ce qu'elle dit, la conscience ?

La m. Elle nous rend la louange agréable. Mais elle nous rend heureux toute seule, & indépendamment de l'approbation des autres. Voilà pourquoi une faute est tout aussi fâcheuse quand elle est ignorée, que quand elle est connue, & voilà pourquoi une bonne action nous donne tout autant de satisfaction quand elle est cachée que quand elle est sue ; c'est qu'au moment où l'on s'y attend le moins, notre conscience nous fait un reproche, ou nous approuve, & nous met bien ou mal à notre aise.

Em. Je l'ai entendue quelquefois, je crois ; mais je ne savais pas ce que c'était.

La m. Vous ne sauriez trop l'écouter ni trop chercher à entendre ce qu'elle vous dit. C'est un guide sûr. C'est un ami que nous avons toujours en nous, & qu'on ne saurait trop ménager. Il faut vous accoutumer à questionner cet ami en vous-même plusieurs fois dans le jour.

Em. C'est drôle, quelque chose qui parle comme cela tout bas en nous-mêmes. Je vous promets, maman, que je lui parlerai tous les jours; je lui dirai, ma conscience, êtes-vous contente ? »

La dernière conversation est terminée par quelques principes moraux, qui nous ont paru mériter d'être transmis en entier.

“ Qu'il est doux d'exister, de penser, de sentir! J'existerai pour obéir à l'Auteur de la nature. Je penserai pour connaître la vérité. Je sentirai pour aimer la vertu.

Je ferai le bien, parce qu'il est agréable à faire. Je laisserai le mal, parce qu'il remplit le cœur d'horreur & d'amertume.

J'ouvrirai le matin mon cœur à la joie de pouvoir faire le bien; je me livrerai le soir au sommeil avec la satisfaction d'avoir vécu dans l'innocence. Je travaillerai le lendemain à faire le bien que je n'aurai pas fait la veille.

Je jouirai de tous les biens de la vie sans orgueil & sans injustice. Je me passerai de tout ce que je n'ai point, sans humeur & sans murmure.

O vérité, sois la lumière de mon esprit!
O vertu, sois la seule nourriture de mon ame!
O bienveillance, amour, gratitude, amitié, soyez les plus douces occupations de ma vie!

J'aimerai les hommes, parce qu'ils sont

mes semblables. J'embellirai mon existence de celle des autres. J'étendrai ma bienveillance sur tout ce qui existe, afin que mon cœur soit toujours rempli de la douceur d'aimer & d'être utile.

S'il est vrai que les hommes soient plus méchans qu'ils n'étaient, je ferai de l'indulgence & de la douceur mes compagnes ordinaires, afin de n'être pas malheureuse des vices & des défauts des autres.

Je ferai heureuse du bonheur d'autrui, parce que je le saurai dans l'aisance. Je plaindrai le malheureux que je ne puis secourir; je partagerai ses peines, parce qu'il en sera d'autant soulagé. J'oublierai le méchant & ses actions, parce qu'il faudrait le haïr.

Je ne vivrai que pour aimer ce qui est bon & aimable. Je fermerai mon cœur au poison de la haine & de l'envie, afin qu'il n'en soit pas corrompu. Je souffrirai les injustices des autres sans me plaindre, parce qu'ils sont assez punis d'être méchans.

Je serai douce & sensible dans le bonheur, afin d'en être digne. Je serai patiente & courageuse dans le malheur, afin de le vaincre.

Je ne murmurerai pas des événemens de la vie, parce que je n'en connais ni la cause, ni le but. Je regarderai l'immensité de l'univers & ses abymes, afin de me guérir de l'orgueil de me croire quelque chose. Je regarderai

derai les soins de l'Auteur de la nature pour la plus petite de ses créatures , afin de ne me point croire abandonnée.

J'emploierai mon loisir à contempler l'ordre & la magnificence de ses ouvrages , afin d'avoir des sujets d'admirer & de me réjouir. Tous les êtres sont faits pour obéir à sa loi , ils ne trouvent leur bonheur que dans leur obéissance. Je serai soumise à sa volonté , afin de remplir mon heureuse destinée.

J'admirerai les travaux & les vertus de l'homme , son courage , son génie & la sublimité de ses idées , & je serai aise d'être son semblable. O homme , qui t'es dégradé par la bassesse du vice & des mauvaises actions , que ton souvenir soit effacé de ma mémoire , afin que je ne rougisse pas de mon être !

O espérance , remplis mon cœur de la certitude de passer ma vie dans l'innocence , afin que la paix de mon ame ne soit point altérée ! Que mon cœur n'éprouve jamais la lassitude de faire le bien ! Je regarderai la vie comme un bien passager que je rendrai sans regret , parce que je l'aurai fait valoir de mon mieux , & que j'en aurai joui pour le bonheur des autres & pour le mien. La vertu vaut mieux que la vie , parce qu'elle rend l'homme heureux , & qu'il ne faut vivre que pour le bonheur des autres & pour le sien.

O toi , qui règles ma destinée , donne-moi

beaucoup de devoirs à remplir, afin que mon cœur ait beaucoup de sujets de satisfaction ! Que plutôt je cesse de vivre que de faire un crime ! Que je ne sois jamais assez misérable pour causer le malheur d'un être vivant !

La fausseté fera loin de mon cœur ! Le mensonge ne fera point dans ma bouche, parce que je gagnerai à me montrer telle que je suis. . . . &c.

II. *Histoire de l'église & des évêques-princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours. Dediée à son altesse émin. monseigneur le cardinal Louis-Constantin prince de Rohan, évêque-prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince du Saint-Empire, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, &c. &c. &c. par M. l'abbé GRANDIDIER, secrétaire & archiviste de l'évêché de Strasbourg. Quatre ou cinq volumes in-4^o, même caractère que ce prospectus. Ouvrage proposé par souscription, pour laquelle on ne demande qu'une soumission, & le prix de chacun des volumes, à mesure qu'ils paraîtront.*

Sacra recognosces annalibus eruta priscis. OVID.

IL est peu d'évêchés en France & en Allemagne, dont l'histoire donne une aussi grande

idée que de celui de Strasbourg. Les empereurs, les rois & les princes l'ont comblé à l'envi de bienfaits, d'honneurs & d'illustrations. L'antiquité, la sainteté, la noblesse, la science, tout a concouru à rendre recommandables les évêques de cette église.

L'ouvrage que nous annonçons remplira un objet aussi intéressant : il contiendra la succession chronologique, historique, littéraire & critique des évêques de l'église de Strasbourg, depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours; les faits les plus remarquables de leur vie, avec le détail que demande l'histoire; les services qu'ils ont rendus à l'église, à l'Empire, à l'Alsace, à Strasbourg; leurs fondations ecclésiastiques & leurs exploits militaires, &c. &c. On y lira le précis de leurs écrits, l'analyse des statuts portés dans différens synodes qui se sont tenus dans leur diocèse, & l'extrait des réglemens sages & utiles qu'ils ont rendus pour la réforme du clergé & le maintien de la police temporelle. On y rendra compte des diverses révolutions successives que l'Alsace a éprouvées dans la religion & les mœurs. On y verra les divisions du clergé séculier & régulier; l'origine & les progrès du luthéranisme dans Strasbourg & la province, &c. &c. Les saints personnages qui ont honoré le diocèse de Strasbourg, y au-

ront leurs places , ainsi que les savans & illustres d'Alsace , qui par leurs écrits ont soutenu la religion , ou qui se sont rendu recommandables dans l'église par d'autres services.

On ne se restreindra pas à l'histoire particulière des évêques de Strasbourg : on y rapportera aussi en détail celle des abbayes , collégiales & monasteres , qui dans les différens siècles se sont élevés dans le diocèse , & on y suivra par ordre chronologique leur établissement , leurs donations & révolutions. On y traitera de l'origine des familles nobles d'Alsace , qui possèdent , ou ont possédé des fiefs de l'évêché de Strasbourg. L'influence que les évêques de cette église ont eue dans les grands événemens , y fera discuter différentes parties relatives à l'histoire ecclésiastique , au droit public & féodal d'Allemagne , à l'état ancien de l'Alsace & de la ville de Strasbourg ; à l'histoire particulière de la Lorraine , de la Suisse & de l'électorat de Mayence , & à celle des évêques de Bâle & de Spire.

Chaque tome sera suivi d'un corps diplomatique contenant les pièces justificatives. Les abbayes , les collégiales & les églises y trouveront les principaux titres de leur existence. Les nobles y découvriront un grand nombre d'anciennes chartres déposées dans

les archives ecclésiastiques, qui constateront leur état & leur généalogie. Ce sera un code également utile à l'histoire générale d'Allemagne, à la littérature & au gouvernement. Enfin, tout l'ouvrage sera terminé par un pouillé exact des bénéfices & cures du diocèse.

M. l'abbé Grandidier ne s'est déterminé à publier cet ouvrage qu'après les ordres du prince, sous les yeux duquel il travaille, & qu'après les conseils de gens de lettres qui lui font espérer quelque succès. Le manuscrit a été examiné & approuvé par M. Dupuy, censeur royal & secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions & belles-lettres de Paris.

L'auteur espere que les ecclésiastiques de ce diocèse s'intéresseront à un ouvrage consacré à leur utilité; que les prévôts & chanoines, abbés & abbeses, religieux & religieuses y verront avec satisfaction les annales de leur église & de ceux ou de celles qui les ont gouvernés; que les nobles & les Strasbourgeois se plairont à y reconnaître les exemples de vertu & de bravoure de leurs ancêtres. Il les prie tous, ainsi que toute autre personne, de concourir par leurs mémoires à la perfection de cet ouvrage. Heureux, si au plaisir d'avoir pu être de quelque utilité à ses compatriotes, il joint encore le

bonheur de mériter leur estime & leur amitié ! Avantage plus précieux & plus désirable que cette réputation souvent frivole, qu'on peut acquérir par les talens.

Et pius est patriæ facta referre labor. OVID.

Conditions de la souscription.

LE public a été si souvent trompé par des prospectus & des souscriptions, que les uns & les autres paraissent être tombés en discrédit. L'éditeur, jaloux de mériter la confiance de ses souscripteurs, ne demande aucune avance pour l'impression, & n'exige le paiement de la souscription qu'à la livraison de chaque volume. On prie seulement les personnes qui voudraient se procurer l'ouvrage, d'adresser (franche de port) à M. l'abbé Grandidier, au palais épiscopal à Strasbourg, ou au sieur Stein, libraire, rue des Serruriers, à Strasbourg, une soumission conçue en ces termes :

Je soussigné souscris pour le livre intitulé : Histoire de l'église & des évêques-princes de Strasbourg ; promets & m'engage de retirer ou faire retirer d'entre les mains de M. l'abbé Grandidier, ou du sieur Stein, chaque volume de ladite histoire, & de payer pour chaque exemplaire, qui sera livré en feuilles, la somme de six livres, que je ferai remettre franc de port, dès que j'aurai été prévenu de

la publication de chacun desdits volumes.

A le 1775.

On signera son nom, en spécifiant ses qualités & demeure. Si le manuscrit, qu'il est impossible d'évaluer au juste, produisait un ou deux volumes de plus, les souscripteurs paieraient selon le prix des précédens.

On prie ceux qui voudront souscrire, d'envoyer leur soumission le plus tôt possible, afin de pouvoir déterminer le nombre d'exemplaires qui seront imprimés en conséquence.

On ne recevra les soumissions que jusques au premier janvier 1776, passé lequel tems on paiera sept livres par volume.

II. Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.

L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, distribuera le 24 août 1776, trois prix différens.

Le premier, fondé par M. le duc de Tallard, pour l'éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 livres.

Le sujet du discours sera : *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un état ?*

Les ouvrages présentés au concours de 1775 sur ce sujet n'ayant point approché de la perfection dont il était susceptible, l'aca-

démie a cru devoir le proposer encore ; & comme elle aura deux médailles de 350 liv. chacune , à distribuer en 1776 pour l'éloquence , elle se déterminera par le mérite des discours , à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second prix , également fondé par M. le duc de Tallard , est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 livres.

L'académie a déjà proposé de déterminer : *Quel degré d'autorité les empereurs ont conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares ?*

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture , sans y comprendre les preuves.

Le troisieme prix , fondé par la ville de Besançon , consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 livres , destinée à un mémoire sur les arts.

On demande *s'il est possible d'établir des moulins à vent ou des moulins à bateaux dans les environs de Besançon , & quelle serait la meilleure forme à leur donner , eu égard à l'impétuosité des vents & à la lenteur de la rivière ?*

Les mémoires présentés sur cette question n'ont point entièrement rempli les vues de

l'académie ; elle continue le même sujet , & le prix sera double pour 1777. Les auteurs sont invités de combiner l'utilité & la dépense des nouvelles constructions que l'on propose , avec les avantages & les inconvéniens des moulins qui subsistent actuellement.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais seulement une devise ou sentence , à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté , qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connaître , seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés francs de port à M. Droz , conseiller au parlement , secrétaire perpétuel de l'académie , avant le premier mai 1776.

Pour faciliter les recherches & les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts , l'académie continuera de proposer les sujets à l'avance.

Le prix d'histoire sera donné en 1777 , à *la meilleure notice des monumens romains qui existent dans la Franche-Comté*. Les auteurs se dispenseront de traiter la partie des voies romaines , sur lesquelles l'académie a des éclaircissmens suffisans.

On a déjà demandé , pour le prix des arts de la même année 1777 : *Quelles sont les causes & les caractères d'une maladie qui*

commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, les moyens de la prévenir ou de la guérir ?

On s'aperçoit dans la province, depuis quelques années seulement, du dépérissement de certaines vignes qui produisaient beaucoup auparavant. Les feuilles frisées & racornies, la petiteffe des raisins, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps dans la place où les anciens ont péri, annoncent qu'il est instant de prévenir cette espèce d'épidémie.

L'auteur de la *Médecine expérimentale*, imprimée à Paris chez Duchesne en 1755, fait mention d'une pareille maladie des vignes, qui a commencé dans la haute Autriche, & qui s'est ensuite étendue, comme une *espèce de peste*, dans l'Allemagne, où on l'appelle *glaber*. Si nos vignes n'en sont pas encore infectées, le dépérissement dont on a donné les symptômes, causé peut-être par les hivers rigoureux, & par l'édification de nouveaux plants dans des lieux peu propres à cette espèce de culture, pourrait dégénérer en *glaber*; & c'est ce qu'il s'agit de prévenir.

IV. *Lettre de M. le marquis de Condorcet, à M. Euler.*

NOUS avons annoncé dans le journal

du mois passé, la gratification accordée à M. Euler par S. M. T. C. LOUIS XVI. Voici la lettre écrite à ce célèbre mathématicien, par M. le marquis de Condorcet.

Paris, le premier avril 1775.

“Aussi-tôt que j’ai appris, monsieur & très-illustre confrere, que vous n’aviez point reçu la gratification (*) qui devait vous être envoyée de la part du roi, je n’ai pas perdu un moment pour connaître la cause du retard. C’était un pur oubli occasionné par les changemens du ministere, & vous recevrez bientôt, monsieur, une lettre de M. le contrôleur-général.

Je compte que l’on commencera aussi bientôt à faire ici une édition de votre *Théorie de la construction des vaisseaux*. C’est après avoir vu cet ouvrage, & avoir lu votre *commentaire sur Robins*, dans une traduction française manuscrite, que j’ai cru devoir proposer à un ministre ami des sciences, & savant lui-même, de vous offrir cette faible récompensé. Il n’a pas eu de peine à se décider sur mon témoignage appuyé sur celui de M. d’Alembert, votre admirateur, & votre ami. Il a jugé comme nous, qu’un génie tel que le vôtre appartient à toutes les nations, parce qu’il fait du bien à toutes, & qu’ainsi

(*) Cette gratification est de six mille francs.

il a droit aux récompenses de tous les souverains.

J'ai été charmé de trouver cette occasion de vous donner une marque de l'admiration que vos ouvrages m'ont inspirée. Il y a quinze ans que je les étudie, & que je suis toujours également étonné de voir tant de profondeur unie à une si inépuisable fécondité. Mais, monsieur & très-illustre confrere, peut-être le disciple qui vous écrit cette lettre, vous est-il absolument inconnu; je n'ose me flatter que jamais mes faibles ouvrages aient été jusqu'à vous. Je me traîne dans la carrière où vous courez: voilà mon seul titre pour m'approcher de vous.

Daignez recevoir mes souhaits pour que vous jouissiez long-tems de votre gloire, & les assurances de mon respect & de mon admiration, puisque la distance où j'ai vécu de vous ne m'a point permis d'avoir d'autres sentimens que ceux qui ont le bonheur de vous connaître personnellement ne peuvent refuser à votre caractère & à vos vertus. „

Le marquis DE CONDORCET.




 TROISIEME PARTIE.

 PIECES FUGITIVES.

- I. Copie d'un mémoire sur un hygrometre comparable , présenté à la société royale de Londres, en octobre 1773, par J. A. DELUC, citoyen de Geneve, membre de cette société, correspondant des académies royales des sciences de Paris & de Montpellier; & couronné par l'académie d'Amiens en 1774.
Suite.

23. **C**E fut une idée heureuse que celle d'un *thermometre* qui me vint alors à l'esprit : je m'y sentis arrêté par une sorte de liaison que j'entrevis entre l'échelle de cet instrument & celle de mon *hygrometre* ; & après l'avoir examinée attentivement , je vis en effet qu'en employant pour le tube de l'*hygrometre* , le tube d'un *thermometre* déjà gradué par le moyen de deux points fixes de *chaleur* , il me suffirait de connaître le rapport des poids de mercure dans ce *thermometre* & dans l'*hygrometre* , auquel son tube ferait employé , pour avoir , dans ce dernier instrument , des *degrés* aussi déterminés que

dans le *thermometre*. Il ne s'agissait que d'établir entre l'étendue des *degrés* des deux instrumens, le même rapport qui aurait été trouvé entre les *poids* de leur mercure, ce qui n'exigeait plus que des balances d'une délicatesse fort ordinaire (42 & 43).

24. Outre la facilité dans l'exécution, qui me détermina pour ce procédé, il me fournissait encore un moyen bien simple de corriger les effets de la *chaleur* sur le mercure contenu dans l'*hygrometre*. Car on voit aisément, qu'abstraction faite des effets de l'*humor*, cet instrument serait lui-même un *thermometre* d'une graduation très-régulière, & que par conséquent les variations du *thermometre* devaient servir immédiatement à cette correction.

25. Tous les principes de mon *hygrometre* se trouvant ainsi déterminés, il ne me restait plus qu'à m'occuper des détails de sa construction. J'eus encore assez de tems dans le même voyage pour y réfléchir, & j'arrivai chez moi en état de mettre la main à l'œuvre. Je commençai par quelques expériences que j'avais projetées pour connaître l'espece d'action de l'eau sur l'*ivoire* & sa grandeur. Je fis, pour cet effet, un petit vase d'*ivoire* cylindrique, d'un *pouce* de diamètre & de 8 *lignes* de profondeur, dont je réduisis l'épaisseur à moins d'un quart de

ligne. Je fis aussi un cylindre de bois, d'un diamètre égal au diamètre intérieur de ce vase. Je mis ensuite le vase dans l'eau, de manière qu'elle ne le mouillait qu'extérieurement jusqu'à la hauteur de son bord : il y était retenu par un poids qui reposait sur son fond. Au bout d'un tems très-court, le cylindre de bois, qui auparavant entraînait très-juste dans le vase, ne le remplissait plus. Quelques heures après, je crus m'apercevoir que les parois intérieures du vase se mouillaient, & les ayant regardées avec une loupe, je les vis couvertes d'une rosée très-fine. Cette rosée n'augmenta point par un plus long séjour du vase dans l'eau ; l'évaporation, sans doute, enlevait l'eau à mesure qu'elle passait au travers de l'ivoire. La capacité du vase, qui s'était accrue jusqu'à l'apparition de cette rosée, me parut aussi ne plus augmenter.

26. Cette première expérience répondait assez bien à mes conjectures pour me donner de l'espérance. Cependant le passage de l'eau au travers de l'ivoire m'embarraissait un peu : je voyais par-là qu'elle s'introduirait dans mon *hygrometre*, ce qui me parut d'abord un inconvénient. Mais j'y trouvai ensuite un avantage, en ce que l'eau, après avoir traversé l'ivoire, repousserait un peu le *mercure* ; tellement que celui-ci, après

s'être abaissé dans le tube durant l'introduction de l'eau dans les pores de l'ivoire, remonterait lorsqu'elle les aurait entièrement traversés, d'où résulterait un *maximum* d'abaissement du mercure, qui serait facile à saisir. Quant à cette eau introduite dans le tuyau d'ivoire, j'espérai qu'elle rétrograderait dès que l'ivoire se sécherait extérieurement.

27. Après m'être assuré par cette expérience, que l'ivoire était très-susceptible des impressions de l'humor, il fallait savoir encore s'il en indiquerait toujours les mêmes variations par les mêmes changemens. Je tirai, pour cet effet, mon petit vase de dedans l'eau, & je l'exposai à l'air. Sa capacité diminua bientôt; mais il ne revint pas, même au bout de plusieurs jours, dans l'état où il était auparavant. Cette observation m'embarraça encore, mais je soupçonnai que la pression extérieure de l'outil sur l'ivoire pouvait l'avoir un peu comprimé, & que l'eau ayant rétabli ses fibres dans leur état primitif, la capacité absolue du vase en serait demeurée plus grande.

28. Pour vérifier cette conjecture, je préparai un autre cylindre de bois qui occupa toute la nouvelle capacité du petit vase, & je remis celui-ci dans l'eau, où je le laissai pendant le tems convenable. Je le fis sécher

ensuite, & il me parut que le cylindre de bois le remplissait comme auparavant: d'où je tirai cette conséquence pour la construction de mon *hygrometre*, qu'il fallait mettre le tuyau d'yvoire dans l'eau pendant quelque tems, & le laisser sécher ensuite avant que de l'employer.

29. Toutes mes conjectures étant vérifiées, autant qu'elles pouvaient l'être, par ces expériences préliminaires, & ayant tiré de ces mêmes expériences quelques lumières sur les proportions que devaient avoir les diverses parties de ma machine, je me trouvais en état de l'entreprendre, & je l'exécutai telle que je vais la décrire.

Description d'un hygrometre.

30. La premiere partie à laquelle je m'arrêtai, parcequ'elle est, pour ainsi dire, l'ame de l'*hygrometre*, est un tuyau d'yvoire, ouvert par en-haut, & fermé par en-bas. Voici comment j'ai trouvé par l'expérience que cette piece, doit être faite. Il faut prendre un morceau d'yvoire de 3 pouces de longueur, & d'environ demi-pouce de diametre, à quelques pouces de distance de la pointe d'une assez grosse dent d'éléphant, & à une distance égale de sa surface & du canal qui se prolonge jusqu'à cette pointe. On verra dans la suite la nécessité de fixer la partie de la dent qui doit être employée à cet usage.

Ce morceau d'ivoire étant préparé, il faut le percer exactement dans le sens de ses fibres, d'un trou bien droit de deux lignes & demie de diametre, & de deux pouces huit lignes de profondeur.

31. Il faut préparer ensuite une piece de léton cylindrique d'environ trois pouces & un quart de longueur, à l'unę des extrémités de laquelle soit fixée une poulie propre à recevoir l'archet quand la piece est sur le tour. Cette piece doit être tournée avec le plus grand soin, tant pour la rendre parfaitement ronde, que pour qu'elle entre avec la plus grande justesse dans le canal de la piece d'ivoire; son bout doit même être arrondi, pour qu'il s'applique exactement au fond de ce canal. Ayant ensuite ébauché extérieurement la piece d'ivoire, on y introduira le cylindre de léton, & l'on mettra sur le tour les deux pieces ainsi réunies, en cherchant sur le fond extérieur du tuyau d'ivoire, le point qui répond à l'axe de la piece de léton, tellement que celle-ci vienne à tourner exactement sur son axe. C'est pour avoir le moyen de m'en assurer, que je fais le cylindre de léton plus long que le tuyau d'ivoire.

32. Toutes ces précautions sont destinées à assurer l'égalité d'épaisseur des parois du tuyau d'ivoire. Cette épaisseur doit être de

trois seiziemes de ligne, excepté aux deux extrémités. A l'extrémité inférieure, ce tuyau doit se terminer en pointe, & à l'extrémité supérieure, il faut le laisser un peu plus épais sur cette longueur de deux lignes, afin qu'il résiste à l'effort d'une autre piece qui doit y entrer. Ainsi la partie mince de ce tuyau, qui doit faire la fonction d'*hygrometre*, se trouve réduite à deux pouces six lignes, y compris la concavité du fond du canal.

33. Avant que d'employer cette piece, il faut la faire tremper dans l'eau, en l'y plaçant de maniere qu'elle n'en soit mouillée qu'extérieurement; on doit l'y laisser jusqu'à ce que ses parois intérieures soient partout tapissées de cette rosée dont j'ai parlé ci-devant (25); ce qui arrive au bout de quelques heures. J'ai indiqué la raison de ce procédé (28).

34. Le tube de verre, destiné à cet *hygrometre*, doit avoir environ 14 pouces de longueur. Le diametre intérieur de ce tube doit être d'environ trois huitiemes de ligne. J'indiquerai dans la suite pourquoi il ne doit pas être sensiblement plus petit (52): s'il était sensiblement plus grand, les variations de hauteur de la colonne de mercure ne feraient pas assez grandes. Avec les dimensions que j'indique, quand on met l'*hygrometre* dans l'eau provenant de la glace, par

un beau jour d'été, l'abaissement de la colonne de mercure est d'environ six pouces. Le diamètre extérieur de ce tube doit être d'environ deux lignes, afin que la partie d'une pièce de l'éton dans laquelle il passe, qui doit entrer dans le tuyau d'ivoire, soit aussi mince qu'il est possible, l'extrémité de cette pièce pouvant être touchée par le mercure, malgré une précaution dont je parlerai bientôt (38).

35. Ce tube, comme je l'ai déjà dit, doit avoir appartenu à un *thermometre*. Son extrémité se trouve donc naturellement évasée vers la bouche. Il faut conserver cette évasure, afin que lorsqu'on versera le mercure dans l'*hygrometre*, il puisse chasser l'air devant lui, en s'élevant du tuyau d'ivoire dans ce tube. Pour conserver cette évasure, il faut rompre d'abord la boule du *thermometre*, en frappant sur son fond, & briser le reste peu à peu avec une pince jusqu'auprès du tuyau, dont ensuite on rend l'extrémité cylindrique, en l'usant sur la roue d'un lapidaire. On en fera de même à son autre extrémité, à laquelle je suppose qu'on a fait souffler une olive, ou petit réservoir, pour le remplir lorsqu'on a fait le *thermometre* qui, comme je l'ai dit ci-devant (23), doit précéder l'*hygrometre*. On aura soin, dis-je, de conserver l'évasure qui se trouvera à l'ex-

trèmité du tube au fond de ce réservoir ; j'en dirai la raison en son lieu (52).

36. La piece destinée à réunir le tuyau d'yvoire avec le tube de verre , est de léton. Elle doit être percée d'un trou cylindrique , par lequel le tube puisse passer aussi juste qu'il est possible , sans risque qu'il se rompe , & son extrèmité doit entrer avec quelque force dans le tuyau d'yvoire.

37. Pour empêcher que la partie de ce tuyau qui embrasse la piece de léton , ne participe aux variations produites par l'*humor* , ce qui l'empêcherait quelquefois de presser cette piece comme il est nécessaire , j'ai recouvert cette partie du tuyau d'une virole de léton. Cette virole doit entrer avec force , & je la regarderai dans la suite comme faisant partie du tuyau.

38. Pour réunir toutes ces pieces , j'emploie la gomme laque , qui se fond à l'attouchement du léton & du verre chauds. Je cimente d'abord la piece de léton avec le tube de verre , & pour cet effet je fais passer le tube dans cette piece que je laisse d'abord à un pouce de distance de la place où elle doit rester. Je présente ensuite ce bout du tube à des charbons ardents , en l'en approchant peu à peu , & le faisant tourner pour qu'il s'échauffe par-tout également , ainsi que la piece de léton qui en est voisine. Quand ils

le font au point de faire fondre la gomme laque, je frotte le tube avec cette gomme, & je pousse la piece de léton à sa place, à l'aide d'un morceau de bois percé que j'ai d'avance enfilé sur le tube à ce dessein. La laque s'accumulant vers le bout du tube à mesure que la piece de léton s'avance, j'ai soin d'enlever cet excédent, de maniere cependant qu'il en reste une couche légère sur l'extrémité de la piece de léton, afin de la garantir de l'attouchement du mercure qui pourrait la ronger. Quand cette piece est à sa place, & tandis qu'elle est encore chaude, j'enduis de laque sa partie cylindrique, & je l'introduis dans le tuyau d'ivoire, que j'ai eu soin de tenir à quelque distance du feu, pour qu'étant un peu chaud, la laque s'y attache plus fortement. Lorsque ces pieces sont refroidies, elles sont très - solidement cimentées, & le mercure ni l'eau ne peuvent point se glisser entr'elles.

39. Il faut alors introduire le mercure dans l'instrument. Pour cet effet, je roule d'abord sur son tube une bande de papier d'environ trois pouces de largeur, que je lie fortement à son extrémité la plus voisine du cylindre d'ivoire. J'introduis ensuite dans le tube un crin assez long, pour qu'un de ses bouts entre dans ce cylindre, tandis que l'autre dépasse encore le tube de trois ou

quatre pouces. Je fais alors remonter le tuyau de papier qui s'est formé sur le tube, & il me sert d'entonnoir pour verser du mercure dans l'instrument en le tenant debout. Le mercure destiné à cet usage, doit être de la plus grande pureté : il est bon, pour cet effet, qu'il soit revivifié du cinabre. Je l'introduis dans le tuyau de papier, & il coule aisément dans le tube, en l'aidant par de petites secousses. L'air qui lui fait place, remonte le long du crin que le mercure n'embrasse pas parfaitement. Il faut avoir soin de verser de tems en tems du mercure dans le tuyau de papier, pour empêcher qu'il ne se vuide entièrement, & qu'ainsi la dernière goutte du mercure n'entraîne dans le tube cette pellicule qui se forme toujours à sa surface par le contact de l'air.

40. Il reste ordinairement quelques bulles d'air dans le tuyau ; on les apperçoit au travers de l'yvoire, qui est assez mince pour avoir quelque transparence. Il faut rassembler ces bulles par des secousses, les conduire vers la naissance du tube, & les faire sortir par le moyen du crin. Pour faciliter cette opération, il faut qu'il y ait peu de mercure dans le tube, afin que l'air trouve moins d'obstacle à s'échapper, & le crin à se mouvoir pour aider sa sortie.

41. Mais l'air ne peut être entièrement

expulsé par cette opération : c'est le poids du mercure , dont on doit remplir le tube pour cet effet , qui , avec le tems , acheve de le chasser en le faisant passer au travers de l'yvoite. Pour accélérer sa sortie , j'ajuste mes *hygrometres* dans une boîte faite exprès , que j'attache à peu près verticalement à l'arçon de la selle d'un cheval , sur lequel je vais me promener quelques heures au petit trot. Ces secouffes divisent quelquefois la colonne de mercure ; mais on la réunit aisément avec le crin. On reconnoît que tout l'air est sorti , lorsqu'en secouant verticalement l'*hygrometre* , on n'apperçoit plus de tremblement à l'extrémité supérieure de la colonne.

42. Je viens aux opérations qui doivent servir à former l'échelle de l'*hygrometre* , & premièrement à celle qui détermine la base de cette échelle (15) ; il est en état de l'éprouver quand l'air en est entièrement sorti. Je le suspends alors dans un vase rempli de glace pilée , mêlée de l'eau qu'elle produit en se fondant , & j'ai soin de réparer sa fonte en en mettant de la nouvelle pendant la durée de l'opération , qui est de dix à douze heures. Dans la première heure , le mercure s'abaisse de plus du tiers de l'espace qu'il doit parcourir ; il fait moins de chemin dans la seconde , & sa marche va ainsi en se rallen-

riſſant de plus en plus, juſqu'à ce qu'il reſte fixe, ce qui arrive ordinairement au bout de ſept ou huit heures, & il en demeure deux ou trois dans cet état. L'yvoire alors étant devenu plus transparent par ſon humidité, on apperçoit une roſée extrêmement menue à la ſurface du mercure, qui la rend un peu chatoyante. Enfin, le mercure commence à remonter, & l'opération eſt finie; on voit alors de petites gouttes d'eau à ſa ſurface; c'eſt l'effet que j'avois attendu (26).

43. Je fais ſuivre par un fil de ſoie très-mince, fortement lié ſur le tube, les derniers pas du mercure dans ſon abaſſement, & ce fil reſte au point le plus bas où il a été conduit. Si ce point ſe trouve trop bas, relativement à l'eſpece de monture que doit avoir l'*hygrometre*, je remets du mercure dans le tube, ce qui m'oblige à élever le fil à proportion: ſ'il eſt trop haut, j'ôte du mercure & j'abaſſe le fil; le crin ſert à l'une & à l'autre de ces opérations. Il faut les faire quand le mercure paraît ceſſer de s'abaſſer, afin que la place où le fil doit reſter, ſoit déterminée immédiatement par l'obſervation même.

44. Ce point ainſi déterminé, eſt nommé zéro dans mon *hygrometre*, c'eſt celui où la ſécherelle eſt nulle (ſ'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi), puisſque c'eſt celui de

l'humidité extrême, par une chaleur donnée, qui est celle de la glace fondante : c'est de ce point que doivent se compter les degrés dont je vais parler, qui deviennent ainsi des degrés de dessèchement.

45. La dernière opération qui tient essentiellement à la construction de l'*hygrometre*, est celle qui détermine la grandeur de ses degrés : je décrirai cette opération par un exemple. On se rappellera que le tube de l'*hygrometre* doit avoir été d'abord formé en *thermometre* (23) : je remonterai donc à ce premier état, à l'égard de celui qui va nous servir d'exemple. L'intervalles des fils qui marquaient sur le tube du *thermometre* préparatoire les points correspondans aux chaleurs de la glace fondante & de l'eau bouillante à 27 pouces du *barometre*, s'était trouvé de 1937 parties d'une certaine échelle. Je rompis la boule de ce *thermometre* dans un bassin, pour y recevoir soigneusement tout le mercure qu'il contenait : je pesai ce mercure avec de bonnes balances, & j'en trouvai 2 onces 11 den. 12 gr. ou 1428 grains. Lorsque toutes les pièces de mon *hygrometre* furent réunies, elles pesèrent 373 grains. Quand il eut reçu la quantité de mercure qu'il devait contenir, il pesa 833 grains : il contenait donc 460 grains de mercure.

46. Suivant la règle que j'ai donnée ci-

devant (23), l'étendue des degrés d'un *hygrometre* doit être à celle des degrés du *thermometre* préparatoire, comme le poids du mercure de l'*hygrometre* est au poids du mercure que contenait ce *thermometre*; & par conséquent comme le poids du mercure du *thermometre* est au poids du mercure de l'*hygrometre*. : ainsi un espace quelconque pris sur l'échelle du *thermometre*, est à l'espace correspondant sur l'échelle de l'*hygrometre*. Nous aurons donc dans notre exemple $1428 : 460 :: 1937 : 624$ (à peu près); & par conséquent les espaces correspondans sur les échelles du *thermometre* & de l'*hygrometre* doivent être entr'eux comme 1937 à 624.

47. J'appelle intervalle fondamental dans le *thermometre*, la distance des deux points fixes de chaleur; & j'appellerai ligne fondamentale dans l'*hygrometre*, celle dont la longueur correspondra à cet intervalle. Ainsi dans notre exemple l'intervalle fondamental du *thermometre* préparatoire s'étant trouvé de 1937 parties d'une certaine échelle, la ligne fondamentale de mon *hygrometre* fut de 624 parties de la même échelle. Cet exemple se généralise assez de lui-même, pour que je n'aie pas besoin de m'arrêter davantage sur ce point.

48. Ayant ainsi une ligne fondamentale

dans l'*hygrometre*, j'étais maître de la diviser en tel nombre de parties que je trouverais convenable, & la convenance était naturellement décidée par l'utilité d'un rapport simple entre les degrés du *thermometre* & ceux de l'*hygrometre*, à cause de la correction à faire sur celui-ci, d'après un *thermometre*, pour les effets de chaleur sur son mercure (24). Je pensai d'abord à diviser cette ligne en 80 parties, comme est divisé l'intervalle fondamental de ce *thermometre*, que j'ai appelé *commun* dans mon ouvrage sur l'*air*, & dont je parlerai toujours dans ce mémoire; mais ces degrés s'étant trouvés d'une petitesse incommode & superflue, je me suis déterminé à les faire doubles, en n'en mettant que 40 dans la longueur de la ligne fondamentale de l'*hygrometre*. On comprend que ces degrés ainsi déterminés, commencent à se compter depuis le fil qui marque sur le tube de l'*hygrometre* l'humidité extrême par la chaleur zéro du *thermometre* commun.

49. La monture de l'instrument est de sapin; c'est le bois qui éprouve le moins de changement dans la longueur de ses fibres. La partie inférieure de cette monture est percée de toute la hauteur du tuyau d'ivoire, afin que l'air circule librement autour de ce tuyau & de la boule d'un *thermometre* dont
je

je parlerai ci-après. L'*hygrometre* est retenu en trois endroits sur cette monture ; par sa partie inférieure , qui repose sur une petite console , par le haut de son tube , qui passe dans une petite piece de bois dur ou de métal , fixée par deux vis ; mais principalement il est lié avec du fil de cuivre rouge sur le collet de la piece de léton qui réunit le tube avec le tuyau d'yvoire : cette piece est enchâssée dans une petite plaque de bois dur , qui remplit en cet endroit une rainure faite d'abord dans toute la longueur de la piece de sapin.

50. Pour garantir de la poussiere l'ouverture du tube , j'ai renfermé son extrémité supérieure dans un petit étui d'yvoire. On ne peut pas sceller ce tube , parce que si , en le scellant , on y laissait de l'air , cet air s'opposerait à l'ascension du mercure ; & si l'on en chassait l'air , le mercure serait soulevé jusqu'au sommet par la pression de l'air extérieur sur le tuyau d'yvoire ; c'est ce que j'ai éprouvé.

51. Il résulte de là un petit inconvénient , c'est que l'extrémité de mercure communiquant avec l'air , si elle s'arrête long-tems dans une même partie du tube , ou qu'elle n'y fasse que de petits mouvemens , il arrive quelquefois qu'elle dépose un peu de saleté sur les parois du tube ; mais j'y remédie ai-

sément par le moyen d'un fil de léton, dont j'ai dentelé l'extrémité en forme de lime, afin qu'il retienne quelques brins de coton dont je l'enveloppe. Ce fil est aisément introduit dans le tube, à cause de l'évasure de celui-ci, dont j'ai parlé ci-devant (35) : je l'y introduis lorsque le mercure se trouve abaissé au dessous de la partie du tube qu'il a lalé, & je la nettoie fort bien par ce moyen : c'est pour faciliter cette opération, qu'il faut employer des tubes qui aient à peu près trois huitièmes de ligne de diamètre intérieur.

52. L'échelle de l'*hygrometre* est tracée sur une tringle de sapin, qui glisse dans cette rainure dont j'ai déjà parlé (49). Cette tringle, & toutes les autres parties de la monture, doivent être recouvertes de papier, pour y tracer les diverses échelles nécessaires, & ce papier doit être vernissé ensuite. On peut aussi les recouvrir de minces plaques de cuivre blanchi.

53. La mobilité de l'échelle de l'*hygrometre* a pour but de corriger dans l'observation même, l'effet de la chaleur sur le mercure. On voit dans le haut de cette échelle un *index* vis-à-vis d'une autre petite échelle tracée sur la partie immobile de la monture. Les degrés de cette petite échelle sont des 80^{mes} de la ligne fondamentale de l'*hygro-*

metre, & par conséquent ils font immédiatement correspondans aux degrés du *thermometre* que porte la même monture (48). Quand l'index répond au point 0 de la petite échelle, le fil qui marque sur le tube de l'*hygrometre* le point où le mercure s'est abaissé par la glace fondante, correspond au 0 de l'échelle de l'*hygrometre*. Observant donc premièrement la chaleur, & conduisant l'index au point de la petite échelle qui correspond à celui où le *thermometre* se sera trouvé, l'*hygrometre* n'indiquera plus sur son échelle que le degré de l'*humor*; car cette échelle faisant ainsi les mêmes variations que la chaleur produit dans la hauteur de la colonne de mercure, les indications de l'*hygrometre* deviennent telles qu'elles seraient si la chaleur restait toujours au point où l'humidité extrême a été fixée, qui est le 0 du *thermometre* commun.

On conduit l'échelle de l'*hygrometre* au point convenable, par le moyen d'un bouton formé sur une petite piece de bois dur ou de léton, fixée au bas de la tringle, & dans laquelle le tube de l'*hygrometre* passe librement.

II. *Diatrise à l'auteur des éphémérides.* 10
mai 1775.

MONSIEUR, une petite société de cul-

E ij

tivateurs dans le fond d'une province ignorée lit assiduellement vos éphémérides, & tâche d'en profiter. L'auteur du *Siege de Calais* obtint de cette ville des lettres de bourgeoisie pour avoir voulu élever l'infortuné Philippe de Vallois au-dessus du grand Edouard III son vainqueur. Il s'intitula toujours citoyen de Calais ; mais vous nous paraissez par vos écrits le citoyen de l'univers.

Oui, monsieur, l'agriculture est la base de tout, comme vous l'avez dit, quoiqu'elle ne fasse pas tout. C'est elle qui est la mere de tous les arts & de tous les biens ; c'est ainsi que pensait le premier des Catons dans Rome, & le plus grand des Scipions à Lintérne. Telle était avant eux l'opinion & la conduite de Xénophon chez les Grecs, après la retraite des dix mille.

La religion même n'était fondée que sur l'agriculture. Toutes les fêtes, tous les rites n'étaient que des emblèmes de cet art, le premier des arts, qui rassemble les hommes, qui pourvoit à leur nourriture, à leurs logemens, à leurs vêtemens, les trois seules choses qui suffisent à la nature humaine.

Ce n'est point sur les fables ridicules & amusantes, recueillies par Ovide, que la religion, nommée depuis *paganisme*, fut originellement établie. Les amours imputés aux dieux ne furent point un objet d'ado-

ration ; il n'y eut jamais de temple consacré à Jupiter adultere , à Vénus amoureuse de Mars , à Phœbus abusant de l'enfance de Hyacinthe. Les premiers mystères inventés dans la plus haute antiquité, étaient la célébration des travaux champêtres sous la protection d'un Dieu suprême. Tels furent les mystères d'Isis, d'Orphée , de Cérès Eleusine. Ceux de Cérès sur-tout représentaient aux yeux & à l'esprit comment les travaux de la campagne avaient retiré les hommes de la vie sauvage. Rien n'était plus utile & plus saint. On enseignait à révérer Dieu dans les astres dont le cours ramène les saisons, & on offrait au grand Demiourgos, sous le nom de Cérès & de Bacchus, les fruits dont sa providence avait enrichi la terre. Les orgies de Bacchus furent long-tems aussi pures, aussi sacrées que les mystères de Cérès. C'est de quoi Gautruche, Bannier & les autres mythologues ne se sont pas assez informés. Les prêtresses de Bacchus, qu'on appelait les *vénérables*, firent un vœu de chasteté & d'obéissance à leurs supérieurs, jusqu'au tems d'Alexandre. On en trouve la preuve avec la formule de leur serment dans la harangue de Démosthène contre Nérée.

En un mot, tout était sacré dans la vie champêtre, si respectable & si méprisée aujourd'hui dans vos grandes villes.

J'avoue que les petits maîtres à talons rouges de Babylone & de Memphis, mangeant les poulets des cultivateurs, prenant leurs chevaux, caressant leurs filles, & croyant leur faire trop d'honneur, pouvaient regarder cette espece d'hommes comme uniquement faite pour les servir.

Nous habitions, nous autres Celtes, un climat plus rude & un pays moins fertile qu'il ne l'est de nos jours. La nation fut cruellement écrasée depuis Jules César jusqu'au grand Julien le philosophe, qui logeait à la croix de fer dans la rue de la Harpe. Il nous traita avec équité & avec clémence comme le reste de l'empire. Il diminua nos impôts, il nous vengea des déprédations des Germains. Il fit tout ce qu'a voulu faire depuis notre grand Henri IV. C'est à un païen & à un huguenot que nous devons les seuls beaux jours dont nous ayons jamais joui jusqu'au siècle de Louis XIV.

Notre sort était déplorable, quand des barbares appelés Visigoths, Bourguignons & Francs, vinrent mettre le comble à nos longs malheurs. Ils réduisirent en cendre notre pays, sur le seul prétexte qu'il était un peu moins horrible que le leur. Alors tout malheureux agriculteur devint esclave dans la terre dont il était auparavant possesseur libre; & quiconque avait usurpé un château,

& possédait dans sa basse-cour deux ou trois grands chevaux de charette, dont il faisait des chevaux de bataille, traita ses nouveaux serfs plus rudement que ces serfs n'avaient traité leurs mulets & leurs ânes.

Les barbares, devenus chrétiens pour mieux gouverner un peuple chrétien, furent aussi superstitieux qu'ils étaient ignorans. On leur persuada que, pour n'être pas rangés parmi les boucs quand la trompette annoncerait le jugement dernier, il n'y avait d'autre moyen que d'abandonner à des moines une partie des terres conquises. Ces bourgraves, ces châtelains ne savaient que donner un coup de lance du haut de leurs chevaux à un homme à pied ; & quelques moines savaient lire & écrire. Ceux-ci dressèrent les actes de donation ; & quand ils en manquèrent, ils en forgerent.

Cette falsification est aujourd'hui si avérée, que de mille chartes anciennes que les moines produisent, on en trouve à peine cent de véritables. Montfaucon moine lui-même l'avouait, & il ajoutait qu'il ne répondait pas de l'authenticité des cent bonnes chartes. Mais soit vraies, soit fausses, ils eurent toujours l'adresse d'insérer dans les donations la clause de *mixtum & merum imperium, & homines servos.*

Ils se mirent donc aux droits des conqué-

rans. De là vint qu'en Allemagne tant de prieurs, de moines, devinrent princes, & qu'en France ils furent seigneurs suzerains, ce qui ne s'accordait pas trop avec leur vœu de pauvreté. Il y a même encore en France des provinces entières où les cultivateurs sont esclaves d'un couvent. Le pere de famille qui meurt sans enfans n'a d'autres héritiers que les bernardins, ou les prémontrés, ou les chartreux, dont il a été serf pendant sa vie. Un fils qui n'habite pas la maison paternelle à la mort de son pere, voit passer tout son héritage aux mains des moines. Une fille qui s'étant mariée n'a pas passé la nuit de ses noces dans le logis de son pere, est chassée de cette maison, & demande en vain l'aumône à ces mêmes religieux à la porte de la maison où elle est née. Si un serf va s'établir dans un pays étranger & y fait une fortune, cette fortune appartient au couvent. Si un homme d'une autre province passe un an & un jour dans les terres de ce couvent, il en devient esclave. On croirait que ces usages sont ceux des Cafres ou des Algonquins. Non, c'est dans la patrie des l'Hôpital & des d'Aguesseau que ces horreurs ont obtenu force de loi. Et les d'Aguesseau & les l'Hôpital n'ont pas même osé élever la voix contre cet abominable abus. Lorsqu'un abus est enraciné, il faut un coup de foudre pour le détruire,

Cependant , les cultivateurs ayant acheté enfin leur liberté des rois & de leurs seigneurs dans la plupart des provinces de France , il ne resta plus de serfs qu'en Bourgogne , en Franche-Comté, & dans peu d'autres cantons. Mais la campagne n'en fut guère plus soulagée dans le royaume des Francs. Les guerres malheureuses contre les Anglais , les irruptions imprudentes en Italie , la valeur inconsiderée de François premier , enfin les guerres de religion qui bouleverserent la France pendant quarante années , ruinerent l'agriculture au point qu'en 1598 le duc de Sulli trouva une grande partie des terres en friche , faite , dit-il , *de bras & de facultés pour les cultiver*. Il était dû par les colons plus de vingt millions pour trois années de taille. Ce grand ministre n'hésita pas à remettre au peuple cette dette alors immense ; & dans quel tēms ! lorsque les ennemis venaient de se saisir d'Amiens , & que Henri IV courait hasarder sa vie pour le reprendre.

Ce fut alors que ce roi , le vainqueur & le pere de ses sujets , ordonna qu'on ne saisi-rait plus , sous quelque prétexte que ce fût , les bestiaux des laboureurs , & les instrumens de labourage. *Réglement admirable* , dit le judicieux monsieur de Fourbonaye , *& qu'on aurait dû toujours interpréter dans*

sa plus grande étendue à l'égard des bestiaux , dont l'abondance est le principe de la fécondité des terres , en même tems qu'elle facilite la subsistance des gens de la campagne.

Il est à remarquer que le duc de Sulli se déclare dans plusieurs endroits de ses mémoires contre la gabelle , & que cependant il augmenta lui-même l'impôt du sel dans quelques nécessités de l'état ; tant les affaires jettent souvent les hommes hors de leurs mesures , tant il est rare de suivre toujours ses principes. Mais enfin il tira son maître du goufre de la déprédation de ses gens de finance , de même que Henri IV se tira par son courage & par son adresse, de l'abyme où la ligue , Philippe II & Rome l'avaient plongé.

C'est un grand problème en finance & en politique , s'il valait mieux pour Henri IV amasser & enterrer vingt millions à la bastille , que les faire circuler dans le royaume. J'ai oui dire que , s'il faut mettre quelque chose à la bastille , il vaut mieux y enfermer de l'argent que des hommes. Henri IV se souvenait qu'il avait manqué de chemises & de diner , quand il disputait son royaume au curé Guincestre & au curé Aubri. D'ailleurs ces vingt millions joints à une année de son revenu , allaient servir à le rendre l'arbitre de l'Europe , lorsqu'un maître d'é-

cole qui avait été feillant , & qui venait de se confesser à un jésuite , l'assassina à coups de couteau dans son carrosse , au milieu de six de ses amis , pour l'empêcher , disait-il , de faire la guerre à Dieu , c'est - à - dire au pape. (*)

Ses vingt millions furent bientôt dissipés , ses grands projets anéantis ; tout rentra dans la confusion.

Marie Médicis sa veuve administra fort mal le bien de Louis XIII son pupille. Ce pupille nommé *le Juste* fit assassiner sous ses yeux son premier ministre , & mettre en prison sa mere , pour plaire à un jeune gentilhomme d'Avignon , qui gouverna encore plus mal ; & le peuple ne s'en trouva pas mieux. Il eut à la vérité la consolation de manger le cœur du maréchal d'Ancre ; mais il manqua bientôt de pain.

Le ministre du cardinal de Richelieu ne fut guere signalé que par des factions & par des échafauds ; tout cela bien examiné , depuis l'invasion de Clovis jusqu'à la fin des guerres ridicules de la fronde , si vous en exceptez les dix dernières années de Henri IV , je ne connais guere de peuple plus malheureux que celui qui habite de Bayonne à

(*) Ce sont les propres paroles de ce monstre dans un de ses interrogatoires.

Calais, & de la Saintonge à la Lorraine.

Enfin Louis XIV régna par lui-même, & la France naquit.

Son grand ministre Colbert ne sacrifia point l'agriculture au luxe, comme on l'a tant dit; mais il se proposa d'encourager le labourage par les manufactures, & la main-d'œuvre par la culture des terres. Depuis 1662 jusqu'à 1672 il fournit un million de livres numéraires de ce tems là chaque année, pour le soutien du commerce. Il fit donner deux mille francs de pension à tout gentilhomme cultivant sa terre, qui aurait eu douze enfans, fussent-ils morts, & mille francs à qui aurait eu dix enfans. Cette dernière gratification fut accordée aussi aux pères de famille taillables.

Il est si faux que ce grand homme abandonnât le soin des campagnes, que le ministère anglais sachant combien la France avait été dénuée de bestiaux dans le tems misérable de la fronde, & proposant en 1667 de lui en vendre d'Irlande, il répondit qu'il en fournirait à l'Irlande & à l'Angleterre à plus bas prix.

Cependant c'est dans ces belles années qu'un Normand nommé Boisguilbert, qui avait perdu sa fortune au jeu, voulut décrier l'administration de Colbert; comme si les satyres eussent pu réparer ses pertes. C'est

ce même homme qui fit depuis la dixme royale sous le nom du maréchal de Vauban : & cent barbouilleurs de papier s'y trompent encore tous les jours. Mais les satyres ont passé, & la gloire de Colbert est demeurée.

Avant lui on n'avait nul système d'amélioration & de commerce. Il créa tout ; mais il faut avouer qu'il fut arrêté dans les œuvres de sa création, par les guerres destructives que l'amour dangereux de la gloire fit entreprendre à Louis XIV. Colbert avait fait passer au conseil un édit, par lequel il était défendu sous peine de mort, de proposer de nouvelles taxes & d'en avancer la finance pour la reprendre sur le peuple avec usure. Mais à peine cet édit fut-il minuté que le roi eut la fantaisie de punir les Hollandais ; & cette vaine gloire de les punir obligea le ministre d'emprunter, dans le cours de cette guerre inutile, quatre cent millions de ces mêmes traitans qu'il avait voulu profcrire à jamais. Ce n'est pas assez qu'un ministre soit économe : il faut que le roi le soit aussi.

Vous savez mieux que moi, monsieur, combien les campagnes furent accablées après la mort de ce ministre. On eût dit que c'était à son peuple que Louis XIV faisait la guerre. Il fut réduit à opprimer la nation pour la défendre. Il n'y a point de situation plus

douloureuse. Vous avez vu les mêmes défaits renouvelés avec plus de honte pendant la guerre de 1756. Qu'on songe à cette suite de misères, à peine interrompue pendant tant de siècles; & on pourra s'étonner de la gaité dont la nation se pique.

Je me hâte de fortir de cet abyme ténébreux, pour voir quelques rayons du jour plus doux qu'on nous fait espérer. Je vous demande des éclaircissémens sur deux objets bien importans. L'un est la perte étonnante de neuf cent soixante & quatorze millions que trois impôts trop forts & mal répartis coûtent, selon vous, tous les ans au roi & à la nation. (*) L'autre est l'article des bleds.

S'il est vrai, comme vous semblez le prouver, que l'état perde tous les ans neuf cent soixante & quatorze millions de livres par l'impôt seul du sel, du vin, du tabac, que devient cette somme immense?

Vous n'entendez pas, sans doute, neuf cent soixante & quatorze millions en argent comptant engloutis dans la mer, ou portés en Angleterre, ou anéantis? Vous entendez des productions, c'est-à-dire des biens réels, évalués à cette somme immense, lesquels biens nous ferions croître sur notre territoire, si ces trois impôts ne nuisaient pas à

(*) Voyez le tome IV des éphémérides 1775.

sa fécondité. Vous entendez sur-tout une grande partie de cette somme égarée dans les poches des fermiers de l'état , dans celles de leurs agens , & des commis de leurs agens , & des alguazils de leurs commis. Vous cherchez donc un moyen de faire tomber dans le trésor du roi le produit des impôts nécessaires pour payer les dettes , sans que ce produit passe par toutes les filieres d'une armée de subalternes qui l'attendent à chaque passage , & qui n'en laissent parvenir au roi que la partie la plus mince.

C'est là , ce me semble , la pierre philosophale de la finance ; à cela près que cette nouvelle pierre philosophale est aisée à trouver , & que celle des alchymistes est un rêve.

Il me paraît que votre secret est sur-tout de diminuer les impôts pour augmenter la recette. Vous confirmez cette vérité qu'on pourrait prendre pour un paradoxe , en rapportant l'exemple de ce que vient de faire un homme plus instruit peut être que Sulli , & qui a d'aussi grandes vues que Colbert , avec plus de philosophie véritable dans l'esprit que l'un & l'autre. Pendant l'année 1774 , il y avait un impôt considérable sur la marée fraîche ; il n'en vint le carême que 153 chariots. Le ministre dont je vous parle diminua l'impôt de moitié ; & cette année 1775 il en est venu 596 chariots. Donc le roi sur

ce petit objet a gagné plus du double. Donc le vrai moyen d'enrichir le roi & l'état est de diminuer tous les impôts sur la consommation, & le vrai moyen de tout perdre est de les augmenter.

J'admire avec vous celui qui a démontré par les faits cette grande vérité. Reste à savoir comment on s'y prendra sur des objets plus vastes & plus compliqués. Les machines qui réussissent en petit n'ont pas toujours les mêmes succès en grand, les frottemens s'y opposent. Et quels terribles frottemens que l'intéret, l'envie & la calomnie!

Je viens enfin à l'article des bleds. Je suis laboureur, & cet objet me regarde. J'ai environ quatre-vingt personnes à nourrir. Ma grange est à trois lieues de la ville la plus prochaine; je suis obligé quelquefois d'acheter du froment, parce que mon terrain n'est pas si fertile que celui de l'Égypte & de la Sicile.

Un jour un greffier me dit: Allez-vous-en à trois lieues payer chèrement au marché de mauvais bled. Prenez des commis un acquit à caution; & si vous le perdez en chemin, le premier sbire qui vous rencontrera fera en droit de saisir votre nourriture, vos chevaux, votre personne, votre femme, vos enfans. Si vous faites quelque difficulté sur cette proposition, sachez qu'à vingt lieues
il

il est un coupe-gorge qu'on appelle juridiction ; on vous y traînera , vous serez condamné à marcher à pied jusqu'à Toulon , où vous pourrez labourer à loisir la mer Méditerranée.

Je pris d'abord ce discours instructif pour une froide raillerie. C'était pourtant la vérité pure. Quoi ! dis-je , j'aurai rassemblé des colons pour cultiver avec moi la terre , & je ne pourrai acheter librement du bled pour les nourrir eux & ma famille ? & je ne pourrai en vendre à mon voisin quand j'en aurai de superflu ? --- Non , il faut que vous & votre voisin creviez vos chevaux pour courir pendant six lieues. -- Eh , dites-moi , je vous prie , j'ai des pommes de terre & des châtaignes , avec lesquelles on fait du pain excellent pour ceux qui ont un bon estomac , ne puis-je pas en vendre à mon voisin sans que ce coupe-gorge dont vous m'avez parlé m'envoie aux galeres ? --- Oui. -- Pourquoi , s'il vous plaît , cette énorme différence entre mes châtaignes & mon bled ? --- Jen'en fais rien. --- C'est peut-être parce que les charençons mangent le bled , & ne mangent point les châtaignes ? -- Voilà une très-mauvaise raison. --- Eh bien , si vous en voulez une meilleure , c'est parce que le bled est d'une nécessité première , & que les châtaignes ne sont que d'une seconde nécessité. ---

Cette raison est encore plus mauvaise. Plus une denrée est nécessaire, plus le commerce en doit être facile. Si on vendait le feu & l'eau, il devrait être permis de les importer, & de les exporter d'un bout de la France à l'autre.

Je vous ai dit les choses comme elles sont, me dit enfin le greffier. Allez vous en plaindre au contrôleur-général, c'est un homme d'église & un jurifconsulte; il connaît les loix divines & les loix humaines, vous aurez double satisfaction.

Je n'en eus point. Mais j'appris qu'un ministre d'état, qui n'était ni conseiller ni prêtre, venait de faire publier un édit par lequel, malgré les préjugés les plus sacrés, il était permis à tout Périgourdin de vendre & d'acheter du bled en Auvergne, & tout Champenois pouvait manger du pain fait avec du bled de Picardie.

Je vis dans mon canton une douzaine de laboureurs, mes frères, qui lisaient cet édit sous un de ces tilleuls qu'on appelle chez nous un rosny, parce que Rosny, duc de Sulli, les avait plantés.

Comment donc! disait un vieillard plein de sens, il y a soixante ans que je lis des édits; ils nous dépouillaient presque tous de la liberté naturelle en style inintelligible; & en voici un qui nous rend notre liberté, & j'en

entends tous les mots sans peine ! Voilà la première fois chez nous qu'un roi a raisonné avec son peuple ; l'humanité tenait la plume , & le roi a signé. Cela donne envie de vivre ; je ne m'en souciais guère auparavant. Mais, sur-tout , que ce roi & son ministre vivent.

Cette rencontre, ces discours, cette joie répandue dans mon voisinage , réveillèrent en moi un extrême desir de voir ce roi & ce ministre. Ma passion se communiqua au bon vieillard qui venait de lire l'édit du 13 septembre sous le rosny.

Nous allions partir, lorsqu'un procureur-fiscal d'une petite ville voisine nous arrêta tout court. Il se mit à prouver que rien n'est plus dangereux que la liberté de se nourrir comme on veut ; que la loi naturelle ordonne à tous les hommes d'aller acheter du pain à vingt lieues, & que si chaque famille avait le malheur de manger tranquillement son pain à l'ombre de son figuier , tout le monde deviendrait monopoleur. Les discours véhémens de cet homme d'état ébranlèrent les organes intellectuels de mes camarades. Mais mon bon-homme , qui avait tant d'envie de voir le roi , resta ferme. Je crains les monopoleurs , dit-il , autant que les procureurs ; mais je crains encore plus la gêne horrible sous laquelle nous gémissions ; & de deux maux il faut éviter le pire.

Je ne suis jamais entré dans le conseil du roi ; mais je m'imagine que lorsqu'on pesait devant lui les avantages & les dangers d'acheter son pain à sa fantaisie, il se mit à sourire, & dit :

“ Le bon Dieu m'a fait roi de France, & ne m'a pas fait grand-panetier ; je veux être le protecteur de ma nation, & non son oppresseur réglementaire. Je pense que quand les sept vaches maigres eurent dévoré les sept vaches grasses, & que l'Égypte éprouva la disette, si Pharaon, ou le pharaon, avait eu le sens commun, il aurait permis à son peuple d'aller acheter du bled à Bâbylone & à Damas ; & s'il avait eu un cœur, il aurait ouvert ses greniers *gratis*, sauf à se faire rembourser au bout de sept ans que devait durer la famine. Mais forcer ses sujets à lui vendre leurs terres, leurs bestiaux, leurs marmites, leur liberté, leurs personnes, me paraît l'action la plus folle, la plus impraticable, la plus tyrannique. Si j'avais un contrôleur-général qui me proposât un tel marché, je crois, Dieu me pardonne, que je l'enverrais à sa maison de campagne avec ses vaches grasses. Je veux essayer de rendre mon peuple libre & heureux, pour voir comment cela fera. „

Cet apologue frappa toute la compagnie. Le procureur-fiscal alla procéder ailleurs ; &

nous partîmes le bon-homme & moi dans ma charrette qu'on appelait *carrosse*, pour aller au plus vite voir le roi.

Quand nous approchâmes de Pontoise, nous fûmes tout étonnés de voir environ dix à quinze mille payfans qui couraient comme des fous en hurlant, & qui criaient, *les bleds les marchés, les marchés les bleds*. Nous remarquâmes qu'ils s'arrêtaient à chaque moulin, qu'ils le démolissaient en un moment, & qu'ils jetaient bled, farine & son dans la riviere. J'entendis un petit prêtre qui avec une voix de Stentor leur disait : Saccageons tout, mes amis, Dieu le veut ; détruisons toutes les farines, pour avoir de quoi manger.

Je m'approchai de cet homme ; je lui dis, monsieur, vous me paraissez échauffé, voudriez-vous me faire l'honneur de vous rafraîchir dans ma charrette ? j'ai de bon vin. Il ne se fit pas prier. Mes amis, dit-il, je suis habitué de paroisse. Quelques-uns de mes confreres & moi nous conduisons ce cher peuple. Nous avons reçu de l'argent pour cette bonne œuvre. Nous jetons tout le bled qui nous tombe sous la main, de peur de la disette. Nous allons égorger dans Paris tous les boulangers, pour le maintien des loix fondamentales du royaume. Voulez-vous être de la partie ?

Nous le merciâmes cordialement, & nous prîmes un autre chemin dans notre charrette pour aller voir le roi.

En passant par Paris, nous fûmes témoins de toutes les horreurs que commit cette horde de vengeurs des loix fondamentales. Ils étaient tous ivres, & criaient d'ailleurs qu'ils mouraient de faim. Nous vîmes à Versailles passer le roi & la famille royale. C'est un grand plaisir. Mais nous ne pûmes avoir la consolation d'envisager l'auteur de notre cher édit du 13 septembre. Le gardien de la porte m'empêcha d'entrer. Je crois que c'est un Suisse. Je me ferais battu contre lui, si je m'étais senti le plus fort. Un gros homme qui portait des papiers me dit : Allez, retournez chez vous avec confiance, votre homme ne peut vous voir ; il a la goutte, il ne reçoit pas même son médecin, & il travaille pour vous.

Nous partîmes donc mon compagnon & moi, & nous revînmes cultiver nos champs ; ce qui est, à notre avis, la seule manière de prévenir la famine.

Nous retrouvâmes sur notre route quelques-uns de ces automates grossiers, à qui on avait persuadé de piller Pontoise, Chantilly, Corbeil, Versailles, & même Paris. Je m'adressai à un homme de la troupe, qui me paraissait repentant. Je lui demandai quel

démon les avait conduits à cette horrible extravagance? Hélas, monsieur, je ne puis répondre que de mon village. Le pain y manquait; les capucins étaient venus nous demander la moitié de notre nourriture au nom de Dieu. Le lendemain les récollets étaient venus prendre l'autre moitié. — Eh mes amis, leur dis-je, engagez ces messieurs à labourer la terre avec vous, & il n'y aura plus de disette en France.

III. *Suite de la lettre à M. BERTRAND, professeur de belles-lettres, à Neuchatel.*

VOICI, monsieur, la fin de la lettre, à laquelle vous avez bien voulu donner place dans votre journal. Comme les idées y sont fort pressées, j'ai cru pouvoir les séparer les unes des autres par le point anglais, qui en marquera la distinction au lecteur attentif, sans avoir besoin d'un si grand nombre d'alignea. Je sens que mes remarques se sont beaucoup multipliées; mais si elles sont rarement inutiles & quelquefois intéressantes, elles n'ennuieraient que l'homme frivole.. Et pourquoi l'homme frivole me lirait-il? Je veux même encore ajouter à mes longs raisonnemens une considération générale: c'est que l'incrédulité a son influence sur ceux qui restent chrétiens. Cette influence, je vou-

drais qu'on la méditât, qu'on la développât, qu'on la combattît : j'y invite les théologiens & les prédicateurs ; leurs instructions sur ce sujet pourraient, ce me semble, être plus utiles que les meilleurs discours contre l'incrédulité elle-même. Que de gens dans l'église, dont les uns ont une incrédulité sourde, qui leur fait regarder la religion comme une affaire peu importante, qui leur en fait remplir les devoirs *par manière d'acquiescement*, si l'on peut le dire, par pure bienfaisance ; dont les autres ont une incrédulité commencée, ne savent plus que croire, deviennent indifférens sur ce qu'ils croient, mais qui leur semble pourtant incertain ! Combien d'autres n'ont plus qu'une foi vague, flottante, ébranlée ! combien se permettent les doutes les plus dangereux ! combien s'alarment de ne pouvoir répondre à tout ! Je vois qu'on craint souvent de paraître trop fermement persuadé ; quelques personnes semblent se faire honneur d'avoir des doutes : on veut croire, il est vrai, mais pas trop. Quel effet moral un peu fort produirait une si faible croyance ? Aussi que sommes-nous ? .. Nous tenons encore au christianisme ; oui, j'en conviens : mais avec quel pénible attendrissement n'aurais-je pas droit de dire à la plupart : “ *Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller ?* ” On

ne veut pas être incrédule, & cependant on ne veut pas avoir la foi; je doute même qu'on s'en fasse une idée un peu nette; qu'on y attache quelqu'importance, je crois que non. Est-ce être chrétien? Non, sans doute. Et que fera-ce donc être? Pire qu'un incrédule peut-être; un homme sans système & sans principes; on ne fait quoi; rien.

Si j'avais à faire l'histoire de ma vie, un seul trait me suffirait pour cela, parce qu'un seul sentiment l'a remplie (*). Tantôt mon esprit, tantôt mon cœur, suspendus continuellement sur un vuide sombre & sans

(*) Cela était vrai alors, & ne l'est plus aujourd'hui. A la longue, on se fait à la vie; la sensibilité s'émouffe, le cœur s'use peut-être, enfin l'ame se calme, & l'on peut dire que c'est alors que finit l'apprentissage de la vie. On observe assez cette diminution de sensibilité à mesure que nos années s'accroissent, & que les objets de notre sensibilité & par conséquent nos chagrins se multiplient; mais avons-nous assez de reconnaissance pour ce bienfait d'une Providence qui nous aime, & qui pour rendre supportables aux vivans des maux que l'âge rend nécessairement plus nombreux, en diminue continuellement l'impression, *ut vivere durent*? Nous en murmurons quelquefois: insensés! sans cela, où est le vieillard qui vécût un jour?

fond , n'ont presque jamais été exempts de ce sentiment indéfinissable & dévorant , qui fane l'existence , & flétrit la fleur de tous les plaisirs par une soif ardente , insatiable , & de bonheur & de vérité ; mon ame a presque toujours été dans l'état d'un homme qui se sentirait tomber dans un abyme sans fond ; rien de plus exact que cette comparaison (*).

En cherchant à approfondir ma croyance , je me vis investi de toutes parts d'objections qui me parurent insolubles. Egaré par les pâles lueurs d'une vaine métaphysique , dont l'attrayante grandeur m'avait séduit , je révoquais en doute la liberté , la providence , l'immortalité , tout ; oui , tout , & l'existence même de mon Créateur. En proie à la plus vague incertitude , battu par tous les flots des opinions , sans ancre ferme , sans principe indubitable , j'errais fatigué & confon-

(*) En effet , elle peut seule rendre mon sentiment , & presque même ma sensation. Remarquons en passant que dans les ouvrages de goût , faute de se transporter dans l'imagination de l'auteur qui a voulu peindre son ame , on accuse souvent d'être fautive , exagérée , ou bizarre , la seule expression qu'il pût employer , la seule qui fût juste , vraie , exacte ; cela arrive à beaucoup de lecteurs d'*Young*. Tout critique doit se souvenir qu'une image ne se juge pas comme une idée.

du , accablé d'un poids plus insupportable encore que celui du malheur ; mon ame m'é-
 'tait à charge. Cependant il m'était impossi-
 ble de demeurer long-tems esclave du doute ;
 c'est un état trop pénible pour le cœur ; je
 sentais la nécessité , le besoin de me fixer ;
 mais je m'agitais vainement dans mon in-
 certitude ; l'irrésolution m'accablait. Plus
 malheureux encore que vous , je desirais for-
 tement de tout croire , & je ne croyais plus
 rien que par un reste d'habitude que je n'o-
 fais secouer : les miracles sur- tout me ré-
 voltaient ; l'écriture en est un tissu : des
 théologiens mal- à - propos philosophes au-
 ront beau l'effiler péniblement toute leur
 vie ; ils ne viendront jamais à bout d'en
 arracher tous les fils : & un miracle coûte
 autant à croire que tous les miracles. Je lus
Emile : il nourrit , il fortifia mon incrédu-
 lité naissante & mal affermie (*). Enfin je

(*) Je respecte Rousseau ; ses ouvrages m'ont
 rendu meilleur. Si son *Emile* risqua de me nuire ,
 ce fut ma faute : il ne l'avait pas fait pour moi , &
 j'eus tort de le lire dans ce tems-là. Je crois de-
 voir dire par occasion , qu'un homme qui a des
 doutes sur la religion , me paraît dans l'obligation
 d'éviter alors la lecture des ouvrages qui sont
 propres à les augmenter. S'il néglige cette pré-
 caution , il sera presqu'inévitablement incrédule..
 Et pourquoi ? Parce qu'il voudra l'être ; parce

pris un parti par *interim* : en attendant que la révélation me fût démontrée fautive , je résolus de la regarder comme véritable ; de parler & d'agir comme devant être jugé par elle. Seriez-vous trop philosophe pour être capable d'une telle résolution ? On se doit , ce me semble , cette préférence pour l'opinion la moins périlleuse. J'étais alors un peu plus tranquille ; mais ce palliatif ne pouvait suffire ; je me sentais dans un état contraint ; j'avais besoin de croire quelque chose. Je reprochais cette funeste inquiétude qui me dévorait, à la décourageante philosophie ; je me plaignais amèrement au Dieu qui se révélait si obscurément à l'homme : comme si ces ténèbres étaient son ouvrage ! Il est vrai que souvent vous m'avez entendu soutenir que Rousseau était chrétien ; & sans doute , quoi qu'on en pense communément, il l'est à sa manière : je dirai plus ; que n'a-t-il été appelé à prêcher à des hommes simples dans une campagne retirée , cette doctrine consolante , cette morale sainte qu'ad-

qu'il cherche dans ces ouvrages dangereux , des raisons pour l'être ; parce que , selon la maxime que le sage avait tirée de l'expérience de la vie & de la connaissance du cœur humain , *celui qui cherche le danger , y périra . . &* qu'il ne s'en plaigne point ; qu'on ne l'en excuse point ! il l'a bien mérité.

mira son cœur (*) ! Il eût alors scrupuleusement renfermé dans son esprit, ses doutes attristans & contagieux ; il eût pu contribuer à rendre les autres à cet égard, tels qu'il aurait voulu se sentir soi-même ; sa vie eût été plus heureuse. Eh ! me disais-je, & me dis-je encore ; si la preuve du cœur suffit pour lui, de quel droit exiger de sa foi qu'elle embrasse fermement cette immensité de miracles ? Qu'il reconnaisse Jésus pour maître, & c'est assez. Mais, je l'avoue, cette foi que je lui passe, ne m'aurait pas suffi pour

(*) Rousseau, ministre ! quelle idée baroque, insensée, extravagante ! rien n'est assurément plus plaisant que ma supposition ; il est bien juste qu'on en rie. Mais quand on aura ri, on trouvera peut-être que ce souhait n'est pas si fou, si déplacé qu'il le semble, & qu'il aurait pu s'accomplir. D'ailleurs, j'écrivais à mon ami ; je m'embarrais alors très-peu du redoutable ridicule ; je le méprisais beaucoup, je le méprise encore. Mais, dira-t-on encore, à quoi bon toute cette digression sur Rousseau ? que nous importe ? .. N'ai-je donc pas dit que j'écrivais à mon ami ? & si cette digression-là m'intéressait ? & si elle l'intéressait aussi ? . A quoi l'ami reconnaîtrait-il le style de l'amitié, si ce n'est à l'épanchement des idées, à la liberté de tout dire ? comment écrire à un ami sans digressions ? Le beau mérite dans ce cas qu'un style précis !

moi ; elle m'a toujours paru trop incomplète & trop inconléquente : je voulais tout ou rien. J'étais agité , tourmenté , excédé , également las & de vivre & de penser ; lorsqu'enfin s'offrit à moi ce raisonnement si simple , fondé sur ce qu'il me restait de foi.

Le nouveau testament porte empreint le touchant caractère de la candeur ; la vie du Sauveur est une vie divine ; tous ses discours ont pour ame la vérité & la vertu. Si cet homme céleste n'eût jamais existé , nul n'aurait pu l'imaginer ; il est , par la simplicité même de sa conduite , au-dessus de nos pensées. --- Mon cœur est révolté , lorsqu'on ose venir m'objecter après cela , que peut-être ses miracles sont le fruit d'un fol enthousiasme de vertu , qui l'aura porté à *faire le prophete* : le caractère de Jésus & la bonté de sa doctrine me prouvent ses miracles. --- Et remarquez , de grace , que je ne fais point un cercle , quoi qu'en dise Rousseau : car je dis que *la bonté* de la doctrine est requise avant tout ; & les miracles qui confirment cette doctrine bonne en elle-même , en établissent *la divinité* ; il sont le sceau du Tout-Puissant. --- Ce raisonnement m'a semblé d'autant plus inébranlable que je l'ai plus approfondi : veuillez le méditer dans toutes ses parties.

Mais il reste un doute très-fort , quoique

souvent confus , sur la nécessité de tous ces miracles ; essayons de le combattre : remontons aux premiers tems du christianisme , & raisonnons. --- Comment établir cette religion naissante , faible , au berceau ? L'obs-
 cure sainteté de notre irréprochable Rédempteur suffisait - elle pour cela ? Hélas ! vous savez que l'homme envieux hait & persécute la vertu vivante. Est-elle enlevée loin de ses yeux ? il la cherche , la regrette , & qui rend enfin ses tardifs & inutiles hommages. De tout tems ce fut là le sort du juste ; il n'est admiré qu'après sa mort. Tel qui adore aujourd'hui la vertu plus que les miracles bienfaisans du Sauveur , l'eût-il ignorée , négligée , peut-être persécutée , s'il avait vécu de son tems. Que de préjugés , que de passions offusquent à l'œil du spectateur , la vertu même la plus pure ! Il faut que l'homme de bien meure , pour que l'éclat de sa vertu se dégage triomphant des nuages qui semblaient l'obscurcir ; & vous verrez presque toujours le juste , ainsi que le sage , généralement basoué , dans sa patrie sur-tout , méprisé ou haï ; jusqu'à sa mort. Comment donc la faible influence de ses vertus ferait-elle naître ce saint & sublime enthousiasme , seul capable d'opérer cette heureuse révolution , par laquelle Dieu voulait renouveler la face de la terre ? Des miracles n'étaient-

ils pas nécessaires pour rendre les hommes attentifs aux vertus de Jésus, pour qu'ils en fussent frappés? --- Pensez-y encore. J'aime mieux vous indiquer simplement mes idées que de vous les développer au long. C'est une tâche que je veux laisser remplir à vos propres réflexions; elles s'en acquitteront mieux que moi.

En remontant ainsi le long de la chaîne de mes idées, je touche à la grande question de la nécessité de la révélation: c'est ici le passage de la religion révélée à la naturelle, selon ma marche au moins; car j'aime mieux partir de Jésus-Christ, & remonter à Dieu, que descendre de Dieu à Jésus-Christ philosophiquement (*). L'existence de la révélation une fois démontrée par les miracles bien établis, qu'est-il besoin d'agiter cette oiseuse question (**)? Cependant encore

(*) Je suis très-persuadé que cette marche, quoiqu'inusitée, est la plus simple, la plus naturelle, & par conséquent la plus philosophique. Il me semble d'ailleurs qu'elle est conforme à l'ordre des faits: aussi les apôtres l'ont-ils suivie dans l'établissement du christianisme. ●

(**) Je suis encore très-persuadé que de part & d'autre on a attaché beaucoup trop d'importance à cette question vague, accessoire, ou tout au moins subordonnée à la question de fait, dont la décision dépend tout entière. L'incrédule dit:
ici,

ici, continuant à tirer mes preuves du fond de mon cœur, je prouverai la révélation à tout homme qui croit en Dieu, comme on prouve l'immortalité, par le desir que j'en vois universel. Voyez de toutes parts tous les peuples s'agiter, se fatiguer à la poursuite de la divinité, sentir le besoin, d'une religion descendue du ciel, dont ils ne peuvent se passer; voyez tous les philosophes s'épuiser en méditations infructueuses sur ces objets relevés, que tous les humains cherchent à connaître; réfléchissez sur cette tendance universelle de l'homme vers son auteur, qui semble un Dieu caché: & dites-moi si vous ne sentez point que Dieu aura daigné s'abaisser vers ces êtres qu'il créa pour lui, & qui ne peuvent s'élever à la hauteur de sa connaissance salutaire. --- Certainement Dieu s'est communiqué à l'homme: eh! sans cela, qu'eût pu faire notre premier pere? Jeté sur la terre inconnue & encore déserte, il avait besoin d'un guide, d'un directeur, d'un maître; sans un tel secours,

“ une révélation n'est pas nécessaire: donc il n'y en a point. „ Pourquoi perdre le tems à lui répondre? qu'il décide; qu'importe? Si, sans m'embarrasser de ce fier raisonnement, je prouve la divinité du christianisme, il faudra bien sans doute en reconnaître par-là même la nécessité.

comment aurait-il pu conserver seulement son étonnante & fragile existence ? Dieu s'est donc manifesté à cet être faible & sans expérience. --- Et dès qu'une fois j'ai compris la nécessité de cette première révélation, de ce premier miracle, les autres n'ont plus le même droit de m'étonner ; j'en vois évidemment la possibilité.

Mais revenons : n'égarons pas nos pensées dans cet immense labyrinthe du possible ; tenons-nous-en aux preuves de fait, à l'actuel ; restons dans le simple : j'aime que les preuves du christianisme soient simples comme lui. Et si vous y faites attention, celle que je m'efforce de vous déployer, & qui m'a intimément convaincu & persuadé, n'est que le développement des sentimens qu'éprouvent tous les hommes, même du vulgaire ; sentimens naturels dont je crois pouvoir renforcer la preuve de la révélation, avec laquelle ils se trouvent exactement en proportion. Je me dis, en y pensant sérieusement : c'est ici le doigt de Dieu : ce grand Être, qui est également l'auteur de ma nature & de ma religion, peut seul avoir mis entr'elles cette harmonie admirable. C'est une preuve qui satisfait mon esprit & parle à mon cœur. --- Analysez la foi implicite du plus simple des chrétiens sentés : ne la fonde-t-il point sur ce raisonnement, sans

le savoir? --- Et cette foi, peut-être moins développée, en est-elle moins sincère, moins raisonnable, moins capable d'influer sur leurs mœurs? en est-elle moins suffisante? Qu'exigez-vous de plus? que le peuple raisonne? Il n'y a pas moyen; --- & peut-être même en viendriez-vous tôt ou tard à croire avec moi, que le sentiment, par lequel on se laisse conduire sans résistance, est le seul guide infailible de l'homme; que c'est en quelque sorte la voix de Dieu; qu'un raisonnement, pour être solide & pénétrant (*), doit reposer sur cette base; en un mot, qu'en matière de morale, le sentiment peut bien quelquefois suppléer à la raison; mais que la raison séparée du sentiment, n'est qu'un sophiste.

Faudra-t-il donc que Dieu se révèle à tous? (Question, remarquez-la, encore plus inutile & plus accessoire que la précédente, &

(*) Il est des raisonnemens, auquel on ne trouve point de réplique, & qui cependant ne satisfont point entièrement; on les comprend, on ne les sent point. Il en est d'autres, auxquels on se rend bien plus entièrement; on les sent; ils pénètrent. J'appelle ici ces derniers *pénétrans*: s'il y a un autre mot plus usité, qui rende aussi bien la même idée, j'ai eu tort de me servir de celui-ci; sinon, j'ai dû l'employer, car il fallait bien que j'exprimasse ma pensée.

à laquelle je ne réponds en passant, que parce qu'on en fait une objection.) Non, pas à mon avis; car une révélation tout-à-coup universelle me paraît impossible. Mais que Dieu se révèle à une nation propre à conserver le dépôt sacré de sa connaissance; qu'il éclaire un pays, d'où, après avoir préparé cette surprenante révolution, la lumière long-tems concentrée se répande insensiblement, brise, éclaircisse, dissipe par degrés les ombres, & remplisse enfin l'univers; je ne vois rien là que de digne de Dieu.

--- D'ailleurs, si les faits, arides en partie, que renferme l'ancien - testament, se perdent à mes yeux dans la nuit des tems, qu'est-il besoin de les examiner en eux-mêmes? L'évangile, qui me paraît si bien prouvé, me réfléchit tout ce qu'ils ont d'important pour moi avec une clarté nouvelle, & m'assure pleinement de leur certitude: les miracles de Jésus-Christ me sont garans de ceux de Moïse; & je vous avoue que, n'étant pas juif, mais chrétien, je n'ai guere cherché d'autre preuve de la divinité de l'ancienne loi, que son rapport avec la nouvelle, que je vois s'élever en partie sur cette base. --- Que si, m'accordant la divinité de la nouvelle alliance, on s'obstinait à ne pas voir sa liaison avec le vieux - testament, je l'avoue encore, je ferais cou-

lant (*); je dirais : vous raisonnez bien mal, ce me semble, bien inconséquemment; mais enfin, vous êtes chrétiens, si vous vous soumettez à Christ; & je ne vois pas que les apôtres se soient beaucoup attachés à prouver aux gentils la loi de Moïse & sa divinité. --- Mais dites-vous, les langues changent : mais il se trouve dans le système chrétien des mots mystiques & particuliers à un seul peuple peu considérable. Voyez de grace que c'est un inconvénient inévitable, & que cette seule réponse suffirait déjà. Voyez de plus, que c'est un inconvénient léger; qu'une langue, consacrée par l'usage qu'en ont fait des hommes inspirés de Dieu, ne cessera jamais totalement d'être cultivée; que ces mots, qu'il eût peut-être mieux valu traduire que transcrire (**), seront tou-

(*) Trop sans doute au gré de bien de gens. Que de théologiens, s'ils daignaient me lire, me reprocheraient cette téméraire & scandaleuse indulgence ! Comment leur répondre ? J'ai dit naïvement ma pensée ; & d'ailleurs, je ne la crois pas dangereuse. Et puis, je ne suis point théologien ; je ne suis que chrétien.

(**) Je suis fâché de le dire : une des grandes causes du peu de goût qu'on prend à lire l'Écriture-sainte, ce sont nos traductions scrupuleusement littérales, toujours inanimées, toujours sèches, souvent très-infidèles à force d'exactitude.

jours entendus , toujours expliqués au peuple , à qui cette foi suffit abondamment pour ses besoins ; que des versions suffiraient même pour fonder ma croyance , qui n'est pas une foi aux points & aux virgules , ni aux bévues , nombreuses peut-être des copistes , ni aux systêmes trop complexes des théologiens , ni aux embrouillées & inexplicables explications des commentateurs ; mais une foi à ce qu'il y a de clair & d'essentiel dans l'écriture , une foi générale qui embrasse sans doute les détails , mais non avec une scrupuleuse superstition (*).

Est-ce dans une prose lâche , trainante & sans harmonie , qu'on retrouvera l'ame de David , la précision énergique de Salomon , la véhémence & la sublimité des prophètes , le sombre touchant du livre de Job , les images & le feu de la poésie ? rendrait-elle seulement la force du style de Moïse , le pathétique de saint Jean , l'esprit de saint Jacques , l'élégance & la netteté de saint Luc , la profondeur & l'onction des discours de Jésus ? Qu'on traduise Young & Milton comme on a traduit la Bible ; leurs ouvrages nous tomberont des mains . Serait-ce donc manquer de respect pour la parole de Dieu , que d'essayer d'en exprimer les beautés dans une traduction moins servile ? Croit-on l'honorer beaucoup , en en rendant la lecture désagréable ?

(*) M'accusera-t-on encore ici d'être trop

Je ne fais ; mais il me paraît que ce raisonnement simple & naturel que je vous déduis de mon mieux , pourrait , s'il était bien proposé , produire beaucoup plus d'effet qu'un tas informe de preuves trop compliquées & mal liées entr'elles (*) ; mais encore une fois , ma preuve veut , ce me semble , être méditée (**), & cela précisément , parcequ'étant très-simple , on n'en sent pas d'abord toute la force. --- Elle a un grand

hardi ? Soit : mais j'aimerais mieux faciliter aux hommes la croyance de l'évangile que chicaner sur des minuties. La religion est si grande ! *Magnam magna docent.*

(*) On a peut-être trop multiplié les preuves particulières du christianisme. Qu'en est-il arrivé ? En insistant beaucoup sur des preuves qui ne sont pas tirées du fond des choses , comme par exemple, l'établissement du christianisme , & l'état présent des juifs ; en donnant trop de poids à ces preuves , quoiqu'assurément elles en aient ; on s'est engagé dans de nouvelles objections , elles ont paru plus importantes qu'elles ne le sont en effet ; elles ont été plus nombreuses , & c'est un grand mal. Un bon ingénieur resserre son terrain , & ne multiplie pas trop ses fortifications : la défense en devient plus aisée , & la place plus forte.

(**) J'espère que le lecteur bien intentionné profitera de cet avis ; il sent bien que je n'ai pas tout dit , ni pu dire : qu'il y supplée.

avantage , en ce qu'elle fait embrasser tout le système chrétien d'une vue générale , & qu'elle en fait saisir l'ensemble & l'harmonie totale. Or vous trouverez, je crois, que la source de l'incrédulité (*) est très - ordinairement une vue trop bornée (**), qui n'est frappée que des légers défauts qu'elle croit voir dans les parties, faute d'appercevoir leur intime rapport avec le tout (***) : semblables à un homme qui , placé au milieu d'une vaste plaine, couverte de neige, s'attacherait à contempler l'une après l'autre toutes les petites particules noirâtres dont elle est abondamment entremêlée , sans être frappé de l'aspect imposant & du coup-d'œil majestueux des campagnes resplendissantes de blancheur & d'un éclat éblouissant , nous

(*) Ajoutons, & des doutes qui inquietent aujourd'hui nombre de croyans.

(**) Je me rappelle d'avoir entendu comparer les incrédules à des gens à courte vue , qui nieraient l'existence de tous les objets éloignés , qu'ils ne peuvent découvrir.

(***) Ce même esprit d'ensemble n'a-t-il point manqué à la plupart des défenseurs de la religion ? Si on excepte Pascal & Bonnet , l'ont-ils embrassée d'une vue assez générale ? Il faut avouer que souvent on ne peut s'empêcher de leur souhaiter une logique plus exacte , & sur-tout une métaphysique plus vaste & plus profonde.

nous laissons ébranler par une immensité fastidieuse d'objections alambiquées & particulières, parce que nous n'avons pas assez fortement saisi la liaison de toutes les parties entr'elles & avec le tout. Pour nous affranchir d'une importune & funeste anxiété, il suffirait, je crois, d'étendre ainsi notre perspective. Qu'on ose porter quelque coup à cet édifice si solidement lié ! Il semble se soutenir par son propre poids. C'est une forteresse inaccessible, imprenable, autour de laquelle une foule de partis ennemis battent la campagne, sans jamais entreprendre avec quelque succès de l'attaquer. --- Voyez en effet sur quoi roulent toutes ces difficultés spécieuses, que l'on nous étale si fièrement, & qui nous éblouissent d'abord, sur des détails dont pour l'ordinaire je puis négliger, abandonner même la défense sans aucun danger (*). Ou, si quelques-unes

(*) Blâmerait-on encore cette indifférence ? Peut-être. Mais pour moi, je n'en penserai pas moins qu'on s'est donné beaucoup trop de peine pour répondre à toutes ces objections de détail, à ces raisonnemens contre un dogme particulier, contre un point de morale isolé, contre tel ou tel passage de l'écriture, à tous ces traits de bonne ou mauvaise plaisanterie, si souvent lancés contre la religion ; je n'en oserai pas moins reconnaître que parmi cette foule d'objections de détail, il y

semblent au premier coup-d'œil être plus générales, avec quel appareil pompeux de métaphysique elles s'avancent ! quelle obscure érudition ! quelle froide & mince subtilité !.. Et c'est avec de pareilles armes qu'on ose attaquer une religion simple, ennemie des vaines disputes, & qui se prouve au cœur !.. Eh ! pourquoi m'engager dans cette mer immense de difficultés captieuses ? pourquoi m'exposer à ses continuelles tempêtes ? Tranquille dans le port, je plains ceux à qui il faudrait, pour les satisfaire, des réponses solides & palpables à une foule d'objections toujours renaissantes, &, pour ainsi dire, impalpables. N'admettons, ni pour, ni contre la révélation, que des raisonnemens simples & sensibles ; & la dispute fera, je pense, bientôt terminée à l'avantage du christianisme.

Telles sont les saintes assurances que je trouve en moi, de la divinité de ma religion : qu'elles me paraissent respectables & touchantes ! En faudrait-il d'autres à un cœur sensible & vertueux ?.. Les sentimens que

en a auxquelles on ne doit point répondre, parce qu'on n'y saurait bien répondre, & qu'une mauvaise réponse nuit à la bonne cause. Et que prouvent ces objections ? Rien : car on en peut faire sur tout, & même de bonnes.

m'a donné mon Créateur , l'adorable fainteté du Sauveur des hommes , l'éminente excellence de sa doctrine , me défendent de douter un instant de ses miracles : miracles d'ailleurs si nombreux , si publics , si bien-fefans , si nécessaires , que , lors même qu'ils n'auraient pas été prédits , je les croirais encore fans aucune répugnance. --- Que s'il me reste fur quelques articles des doutes involontaires & peut-être insolubles.. hélas ! qui peut en être entièrement exempt fur des détails auffi nombreux ? . Ma confession de foi fera celle de l'humble centenier ; mon ame prosternée devant le Rédempteur qu'elle aime , lui dira sincèrement : *Je crois, Seigneur ! Subviens à mon incrédulité (*)*. Persuadé qu'on me parle dans l'écriture de la part de l'Etre incompréhensible , dont il ne m'est donné de connaître que ce qu'il a daigné m'apprendre de lui , je me réserve le droit précieux de soumettre ma raison à tout

(*) Que le mot d'*incrédulité* n'effarouche personne. Il ne peut désigner qu'une foi trop faible au gré de nos desirs. Si le chrétien le plus exempt de doutes , n'est pas édifié de ce sentiment , c'est qu'il ne l'aura pas bien compris ; ma foi est assurément aussi entière , aussi inébranlable que la sienne. Mais ne lui reste-t-il absolument aucun doute sur aucun article ? , Soyons toujours de bonne foi.

myſtere qui ne fera qu'incompréhenſible ; & de reſpecter ce qu'il a voulu me laiſſer ignorer : je n'ai point l'ambitieux & téméraire eſpoir de parvenir à me rendre raiſon de tout.

Voilà , mon cher ami , le rempart invincible de ma foi. Maintenant je ne ſuis plus affecté de toutes les chicanes des incrédules ; j'en évite même , vous le ſavez , l'inutile & fâcheuſe connoiſſance , pour m'épargner une vive indignation contre la vue courte & bornée de ces vains précepteurs du monde : mon cœur rejette avec dégoût leur ton impoſant , leur entortillage , leurs répétitions éternelles , leurs fanatiques déclamations , leurs petites turlupinades (*) : tout cela eſt très - convaincant ſans doute pour nos

(*) On trouvera que je m'échauffe. Oui , un peu : ſi l'on veut écrire contre le chriſtianiſme , que ne le fait-on du moins avec décence , avec modération ? Les incrédules ſ'imaginent aſſez communément que ceux qui ſ'abſtiennent de lire leurs livres ſymboliques , craignent la force de leurs raiſonnemens. Eh ! ne ſouſçonnent-ils point qu'on peut aſſi le faire par dégoût , par ennui ? car c'eſt une lecture bien faſtidieuſe , & qui n'excite que des ſentimens déſagréables. Les honnêtes gens ne liſent pas des libelles ; & ce ſont preſque toujours des libelles qu'ils écrivent contre la religion.

petits-maitres philosophes; pour moi, j'avoue que je n'ai plus assez d'esprit pour être incrédule; & le christianisme seul m'empêche de les haïr (*), ces funestes artisans de doutes, qui m'ont presque arraché mon bonheur avec ma religion. Plus heureux sans contredit de m'être ainsi déchargé sur Dieu même de mon incertitude désolante, que je ne pourrais l'être avec des doutes vagues & confus, qui auraient sans cesse agité mon cœur, inquiété mon esprit, fatigué mon ame, sans me laisser ce repos qui est la base & le fondement de toute vraie & solide félicité.

Que je serais content, si ces idées, peut-être mal développées (**), approfondies &

(*) Cela est trop fort, dit quelque bonne ame. Et pourquoi? Je dois de la reconnaissance & de l'amour aux bienfaiteurs de l'humanité: ne dois-je pas une sorte de haine à ceux qui lui nuisent? & ne lui nuisent-ils point?

(**) En effet, elles ne sont pour la plupart qu'indiquées, il n'y en a même aucune qui soit tout-à-fait déduite. Lecteur, qui me reprochez peut-être la longueur de cette lettre, je crains que l'homme pensant & attentif ne m'en reproche avec plus de justice la trop grande brièveté. On n'est trop long que par des inutilités; on ne l'est assez que lorsqu'on a dit tout ce qui est de son sujet, quelque vaste qu'il soit.

digérées par votre raison droite & sensible ; acquéraient , en passant par votre entendement , assez de force & de solidité pour vous procurer cette douce , cette pleine sécurité , dont je jouis actuellement à cet égard ! J'aurais été utile ... du moins une fois en ma vie !.. essentiellement utile ; .. & ce serait à mon ami ! . Je n'ose concevoir cette flatteuse espérance ; mais sachez-moi quelque gré d'avoir eu le courage de l'entreprendre de tout mon cœur. --- Je pourrais employer ici un raisonnement de saint Paul , que je trouve rempli de force , lorsqu'un homme raisonnable , honnête & vrai , l'adresse à ceux qui lui ressemblent : *Soyez comme moi ; car j'ai été comme vous.* J'ai exposé à vos yeux les raisons qui ont changé mon ame , lorsqu'elle était comme la vôtre : vous en jugerez. Trop heureux , si la carrière de la vie ne m'offrait d'autre sujet de dégoût & de chagrin que celui-là ! combien mon existence serait douce , & mon sort délicieux !

Quelle épître ! J'ai employé la journée entière à l'écrire , & j'entends minuit sonner : c'est un vrai sermon . . N'importe : j'ai pris plaisir à repasser avec mon ami la preuve favorite de ma croyance ; je répandais mon ame devant vous sans gêne & sans contrainte , jouissant au moins , dans l'incertitude du succès , du bonheur de travailler sincèrement à

être utile. — Vous le savez, & par expérience sans doute; on aime à s'expliquer sur les sentimens dont on s'est bien rempli, sur les idées qu'on s'est appropriées par une longue & fréquente méditation: c'est de l'abondance du cœur qu'on en parle. Réveiller ces pensées en moi, c'est m'obliger, me ranimer, me ressusciter du sommeil léthargique de l'ennui. Qu'on me les rappelle: aussi-tôt germent en moi & le sentiment & la réflexion, languissans & presque étouffés par un inquiet & pénible assoupissement de l'ame, qui semble mourir toute vivante (*). Et voilà com-

(*) Je ne fais s'il est une expression assez forte pour peindre cet ennui dévorant, produit par le besoin de penser & de sentir, lorsqu'on ne peut le satisfaire. Quel feu consume aussi lentement la vie? quel supplice est aussi cruel pour une ame énergique, accoutumée à se nourrir d'idées, à habiter le monde enchanté de l'imagination, à vivre de sentimens? Des conversations stériles, inanimées & vuides, une société de gens froids & frivoles, une vie pleine de *riens* occupans; que de sources d'ennui pour une ame forte! que le monde lui paraîtra désert! Les jeunes gens, dont le cœur est le plus honnête & le plus sensible, ne sont-ils point les plus exposés à cette affreuse langueur? Elle fane pour eux la fleur de l'âge. Et où trouveront-ils la force de remplir leurs devoirs, si leur ame s'éteint, si les ténèbres de l'ennui l'en-

ment je difais qu'une de vos lettres précédentes m'avait rendu la faculté de penfer, d'imaginer & de sentir ; fans autre fecret que de me parler des chofes dont je me fuis fi fréquemment occupé , què leur idée feule fait naître en moi une foule d'autres idées fubordonnées , qui viennent fe ranger & fe preffer autour d'elle , comme une armée nombreufe autour du chef qui en eft l'ame.

veloppent , fi un dégoût univerfel pénètre leur cœur , fi l'indifférence de la vie leur rend tout infipide ? . . O Addifon , fage Addifon , habile médecin des ames ! que n'avons-nous dans votre immortel *Spéctateur* quelques difcours fur cette intéreffante matiere ! Elle eût bien mérité de vous occuper . . . Que de gens obligerait le moralifte qui faurait nous indiquer les remedes de l'ennui , du moins de cet ennui dont la fource eft honnête ! Perfonne ne s'avifera-t-il jamais de l'entreprendre ? Il ne ferait peut-être pas difficile , & certainement il ferait très-utile d'y réuffir , s'il s'agit de guérir l'ame fans l'avilir.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. La Porte a gardé pendant long-tems le silence, & est restée dans une inaction totale relativement aux troubles qui se sont élevés parmi les Tartares de la Crimée, & dont on a parlé. Elle ne voulait ni recevoir ni entendre leurs députés, craignant qu'il n'en résultât une rupture avec la Russie, ou que le peuple de cette capitale, instruit de cette révolution, ne se soulevât pour obliger le gouvernement à recouvrer ses anciens droits sur ce pays-là. Cependant ces députés, envoyés par Dewlet - Gueraï, ont été enfin admis à l'audience du grand-seigneur, qui leur a déclaré que la Porte ne prendrait aucun parti sur cette affaire, qu'après la prochaine arrivée du prince Repnin, ambassadeur de Russie, & de concert avec lui, étant déterminée à ne porter aucune atteinte au dernier traité. Cette réponse paraît avoir été concertée avec l'officier-général Russe

H

qui commande dans la presqu'isle, & qui jusqu'à présent n'a fait aucun mouvement pour l'un ou pour l'autre des deux partis. Les nouvelles que l'on reçoit de la guerre allumée entre le cheik Daher & le caïmacan d'Egypte, sont assez incertaines ; & les plus vraisemblables sont, que le premier a fait sa paix avec son ennemi, en lui cédant les villes de Jassa, Gaza & Rama, qui feront désormais partie du gouvernement de l'Egypte.

Le grand-seigneur a fait publier divers réglemens favorables aux chrétiens & aux juifs qui font fleurir le commerce & l'agriculture dans son empire, & pour mettre des bornes au luxe & à la rapacité des pachas ou commandans des provinces. Le rachat des Grecs faits esclaves pendant la guerre, continue à s'exécuter, malgré l'opposition des gens de loi & du peuple. Les agens de la Russie s'en occupent aussi assiduellement par rapport à ceux de leur nation.

R U S S I E.

Pétersbourg. L'on a reçu des avis certains que les troubles qui s'étaient élevés chez les Cosaques Zaporowiens, sont entièrement apaisés ; & les troupes destinées à y rétablir l'ordre ont été contremandées dans leur route.

S. M. I. a accordé une diminution sur le prix du sel dans toute l'étendue de l'empire.

Elle a rendu la liberté à un grand nombre de ses sujets détenus prisonniers pour dettes, & vient de faire publier un pardon général à tous ceux qui se seraient expatriés furtivement, ou qui auraient déserté.

Suivant les lettres de Moscou, l'on y continue les préparatifs pour l'entrée triomphale du général de Romanzow, & 45000 hommes de troupes réglées ont reçu ordre de se rassembler autour de cette capitale.

Quoique le sénat eût écrit à l'empereur de la Chine pour le requérir de ne point donner de retraite dans ses états aux Tartares Kal-moucks, qui en 1771 avaient tous quitté en corps leurs habitations sur le Volga près d'Astracan, cependant ce souverain a permis à ceux d'entr'eux qui sont arrivés sur les terres de sa domination, de s'y établir, & a fondé dans sa réponse un tel octroi sur les loix sacrées de l'humanité.

Le baron de Stackelberg, qui a résidé si long-tems en Pologne, vient d'être nommé ambassadeur de la cour de Russie auprès du roi & de la république.

S U E D E.

Stokholm. Le roi qui s'était embarqué à Abo le 29 juin, arriva dans cette capitale le 2 juillet, heureusement de retour de son voyage en Finlande.

S. M. a trouvé dans les provinces septen-

trionales de son royaume une si profonde ignorance parmi le peuple, qu'elle leur a remis une partie des impositions, pour l'employer à fonder des écoles publiques. On assure qu'elle a ordonné de construire en Finlande quatre nouvelles places de commerce sur des terrains qui appartiennent immédiatement à la couronne, & où il y a des matériaux en abondance. Ceux qui viendront les habiter, jouiront d'une franchise illimitée pendant 20 ans, & auront pour toujours la liberté d'exercer le commerce ou tel art qu'ils voudront, sans être assujettis à aucuns droits de maîtrise.

P O L O G N E.

Varsovie. Le conseil permanent ayant fait notifier aux ministres étrangers qu'ils seraient désormais soumis au paiement des droits d'accise & autres dont ils avaient toujours été exempts, ils ont donné pour réponse qu'ils en informeraient leurs cours; mais qu'en attendant, ils croyaient qu'une telle affaire ne pouvait être décidée que par la diete. On a tout lieu de présumer que cette tentative faite dans des vues d'économie & pour prévenir les abus, n'aura aucune suite, & que les choses resteront sur l'ancien pied. La démarcation des frontières entre la Russie & la république continue de s'effectuer de la manière la plus unie & la plus satisfaisante. Les commissaires Polonais

ont revendiqué un terrain de trois milles d'étendue, & il leur a été cédé sans difficulté. Mais ceux qui sont chargés d'une pareille opération relativement à la maison d'Autriche, n'ont pas le même succès. S'étant rendus de nouveau à Cracovie pour y travailler avec ceux de cette dernière puissance, ils n'ont pu convenir de rien, & se sont séparés infructueusement.

M. de Benoit, ministre de S. M. le roi de Prusse auprès de la république, & qui a rempli ce poste avec distinction pendant plusieurs années, a obtenu son rappel pour cause de santé. Ce monarque ayant fait séquestrer les biens de deux seigneurs Polonais qui ont refusé de lui prêter le serment de fidélité & d'hommage dans la ville d'Inowroclaw, le conseil permanent a fait remettre à ce sujet une note au ministre Autrichien. On a commencé de percevoir les nouveaux impôts dans cette capitale ; mais il y a lieu de craindre que la même opération ne rencontre des obstacles dans la Podolie & la Volhynie, provinces qui ont d'anciens privilèges, & que la guerre a ravagées. Le roi a publié les universaux nécessaires pour la convocation des diétines économiques dans tous les palatinats. Elles doivent s'occuper des moyens de répartir & recouvrer ces mêmes impôts, le moins onéreusement possible

pour les peuples. En vertu d'un bref du pape on a supprimé dans tout le royaume un certain nombre de fêtes, & défendu de tenir des marchés le dimanche. On y emploiera les jours de ces mêmes fêtes abrogées, pendant lesquels les payfans ne seront pas tenus à des corvées au profit de leurs seigneurs.

Les troupes étrangères continuent leur séjour dans ce royaume. On attend un nouveau corps de troupes russes pour renforcer la garnison de Cracovie. Les Autrichiens forment des magasins dans le fauxbourg de Casimir, & des troupes de la même puissance, au nombre de 16000 hommes, se rassemblent dans le palatinat de Lublin. L'échange des ambassadeurs Russe & Turc, s'est fait sur le Niéper près de Choczim, avec la plus grande solennité, & chacun d'eux a continué sa route, l'un pour Moscou, & l'autre pour Constantinople.

A L L E M A G N E.

Vienne. Par l'effet des nouveaux réglemens concernant le militaire, il sera assigné un canton à chaque régiment, pour y faire ses recrues : d'où il résultera qu'avec le tems ils seront tous composés de sujets du lieu où on les aura répartis, & deviendront nationaux.

Quoique la révolte paraisse appaisée en Bohême & en Moravie par la mort des principaux chefs, on observe cependant qu'un

nombre considérable de payfans s'est retiré dans les montagnes ou chez l'étranger, ce qui a obligé la cour d'envoyer de nouvelles troupes pour contenir ces peuples dans le devoir.

L'impératrice reine vient de permettre la construction d'une église luthérienne dans la ville de Zamocz. Cette tolérance ne pourra qu'attirer les étrangers dans les provinces de la Pologne Autrichienne, & les rendre plus florissantes qu'elles ne l'ont jamais été sous la domination polonoise.

L'empereur, après avoir terminé son voyage en Croatie & à Trieste, & séjourné dans quelques villes d'Italie, est heureusement de retour en cette capitale, d'où, selon le bruit public, il ne tardera pas à s'éloigner pour visiter d'autres pays de la domination autrichienne.

Berlin. Le roi a fait publier une amnistie en faveur de quelques habitans de la Prusse occidentale qui s'étaient retirés en Pologne, lors de la prise de possession effectuée au nom de S. M. On fait grace à ceux qui, dans l'espace de six mois, viendront se domicilier de nouveau dans le lieu de leur premier séjour.

S. M. est partie le 15 de ce mois pour son voyage annuel en Silésie.

I T A L I E..

Rome. Malgré tous les bruits qui se sont

répandus en faveur des ex-jésuites détenus au château Saint-Ange, il ne paraît pas que leur sort doive changer d'une manière bien avantageuse pour eux. Ils sont même gardés plus soigneusement. L'ex-général n'a pu obtenir du saint-pere la permission d'aller prendre l'air à Tivoli. Le chevalier Moninho, ambassadeur de la cour de Madrid, a fait défendre aux jésuites espagnols qui se trouvent à Bologne, de vivre en communauté comme ils le faisaient, & même a fixé à trois le nombre dans lequel ils pourront se réunir. Une pareille règle a été établie dans les états du roi des Deux-Sicules.

Livourne. Le grand-duc a fait publier un édit qui assujettit tous les biens ecclésiastiques situés dans la Toscane, & sans aucune exception, au paiement de toutes les taxes imposées sur les biens laïques, en établissant ainsi une juste uniformité quant aux charges publiques, qui doivent être également supportées par les citoyens de tous les ordres.

Naples. Les peuples de la Sicile demandent d'être déchargés des droits onéreux & multipliés qu'ils paient aux barons dès les tems où les barbares envahirent l'Italie. C'est encore un reste du gouvernement féodal.

Milan. L'impératrice-reine a adressé au sénat de cette ville un décret souverain, par lequel le tribunal de l'inquisition, qui avait

été suspendu depuis quelques années, est entièrement aboli ; & les biens dont il jouissait sont appliqués au profit de l'hôpital des orphelins.

Turin. Le roi, la reine & le prince de Piémont ont quitté cette résidence pour se rendre à Chambery, où toute la cour s'est réunie & restera jusqu'à l'arrivée de madame Clotilde de France. LL. MM. & toute la famille royale, après y avoir passé quelques jours, ont visité Annecy, Aix & divers autres lieux du Genevois, du Faucigny & du Chablais.

E S P A G N E.

Madrid. Le grand armement destiné à châtier les régences barbaresques, & réuni dans le port de Carthagene, devait en faire voile dans les premiers jours de juin ; mais les vents contraires l'ayant retenu jusqu'à la fin du mois, les Algériens instruits que l'orage allait fondre sur eux, ont eu le tems de se préparer à faire une vigoureuse défense. Toute la flotte étant enfin arrivée devant Alger, les commandans résolurent d'entrer dans la baie, & pour détourner l'attention de l'ennemi, firent attaquer deux châteaux & quelques logemens, par des vaisseaux de guerre. Ils choisirent un lieu propre pour tenter une descente, à une lieue & demie de la ville vers le levant. Elle s'exécuta avec succès, & toute l'armée espagnole se trouva

débarquée à huit heures du matin. Il était question de s'emparer d'une hauteur voisine qui aurait fourni un poste avantageux. Les ennemis accoururent en très-grand nombre pour s'y opposer. Le corps des Espagnols qui avait débarqué le premier, entraîné par une ardeur imprudente, s'engagea trop avant; le second corps fut obligé de se borner à le soutenir, ce qui donna lieu à une action générale qui dura jusqu'au soir. Enfin les généraux voyant les troupes accablées de fatigue, & excédées par la chaleur & l'âpreté du terrain, jugeant d'ailleurs qu'il était impossible de faire réussir la première entreprise, résolurent de faire rembarquer toute l'armée avec l'artillerie & les munitions, ce qui fut exécuté avec succès pendant la nuit suivante. Depuis lors toute la flotte est rentrée dans les ports de Carthagene & d'Alicante. La cour a fait imprimer une relation détaillée de cette affaire, qui doit avoir coûté à l'Espagne 27 officiers & 501 soldats tués, & le nombre des blessés monte à 190 officiers & 2088 soldats. Les Maures, dont la perte ne peut qu'avoir été considérable, n'ont pas fait un seul prisonnier.

F R A N C E

Verfailles. Pour compléter la relation abrégée du sacre du roi, commencée dans le journal de juin, nous ajouterons que cet acte auguste fut suivi du festin royal, dans lequel

S. M. fut servie par les grands-officiers de la couronne. Le mardi 13, se fit la cérémonie des chevaliers du S. Esprit, & le roi fut reçu grand-maître souverain de l'ordre. Le 14, ce monarque se rendit à l'abbaye de saint Remi, entendit la messe, entra dans le parc, & toucha les malades des écrouelles, qui s'y étaient rendus en grand nombre. Un acte de clémence termina cette cérémonie, S. M. ayant accordé un pardon général à tous les criminels détenus dans les prisons de Rheims. Le 15, jour de la fête-Dieu, le roi, accompagné de la reine & de toute la maison royale, suivit la procession, & assista à la messe & au salut. Le lendemain 16, S. M. partit pour retourner à Compiègne. Le duc de la Vrillière s'étant retiré, son département a été donné à M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la cour des aides, qui est remplacé en cette qualité par M. Barentin, avocat-général au parlement. Ce nouveau secrétaire d'état est entré au conseil en qualité de ministre. S. E. M. le chevalier de Beuteville, ambassadeur de la cour de France en Suisse, ayant demandé sa retraite pour raison de santé, a eu l'honneur d'être présenté au roi par M. le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères, & S. M. lui a accordé les entrées de sa chambre.

Le 6 août, madame la comtesse d'Artois

est heureusement accouchée d'un prince que le roi a nommé *duc d'Angoulême*.

Le 8 du même mois, S. E. le comte de Viry, ambassadeur extraordinaire du roi de Sardaigne, fit avec le cérémonie accoutumée, la demande en mariage de madame Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere, sœur du roi, pour le prince de Piémont.

A N G L E T E R R E.

Londres. Le parlement, qui avait été d'abord prorogé au 27 juillet, l'a été de nouveau au 4 septembre. Le général Gage a envoyé à la cour une relation de l'action qui a eu lieu le 18 juin entre les troupes du roi & un corps d'Américains. Il paraît que les premières sont restées en possession du champ de bataille, & ont chassé les provinciaux de toute la presqu'isle de Charles-Town. La ville de ce nom a été brûlée pendant le combat. D'autres avis portent que la victoire a été fort disputée; & les résolutions qui s'y prennent, restent dans le secret. On s'attache dans tout le continent à encourager l'agriculture & les fabriques, pour prévenir la disette au cas que les troubles actuels soient de longue durée. Il a été formé par cette même assemblée un comité composé de 25 membres, du nombre desquels est le célèbre docteur Francklin. Le commandement en chef de l'armée américaine a été déferé au général Washington. Il a été publié de la part du général Gage,

une proclamation dans laquelle il offre au nom du roi, le pardon à tous les Américains qui rentreront dans le devoir, à l'exception des auteurs de la guerre civile; & il y a été répondu par un manifeste très-énergique. Le lord Dunmore, gouverneur de Williamsbourg, a cru devoir, pour sa sûreté, abandonner cette ville & se retirer avec toute sa famille à bord d'un vaisseau de guerre. L'armée du roi est toujours près de Boston; les Américains occupent Roxbury, situé à très-peu de distance, & chaque corps de troupes se fortifie dans son poste. La cour envoie successivement des renforts très-considérables, & a donné ordre au gouverneur du Canada, d'armer les habitans de cette colonie, & de venir joindre l'armée anglaise. M. Penn, gouverneur de la Pensylvanie, est arrivé à Bristol avec toute sa famille, & s'est rendu dans cette capitale. On croit qu'il est chargé d'une requête au roi, & de quelques propositions d'accommodement. Cependant toutes les piéces publiées, tant par l'assemblée générale que par les congrès provinciaux, annoncent la résolution la plus décidée de tout sacrifier pour la conservation des droits des colonies.

S U I S S E.

Zurich. L'église & les sciences viennent de perdre deux citoyens recommandables par leurs vertus, leurs lumières, leurs talents, & par le bon usage qu'ils ont su en faire

constamment. Le premier est M. DAVID LAVATER, professeur en philosophie, dont il avait rempli la chair pendant 42 ans, chanoine & ensuite prévôt du chapitre de la grande église. Ses premières fonctions publiques eurent pour objet la langue hébraïque, & l'histoire tant sacrée que profane. Le collège de cette ville lui doit plusieurs établissemens ou changemens avantageux. Malgré sa faible constitution & ses travaux assidus, il a poussé sa carrière jusqu'à l'âge de 82 ans. Le second est M. CONRARD FUESSLI, pasteur de l'église de Veltheim, & connu dans la littérature par le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés. Ce savant estimable s'était particulièrement attaché à l'histoire de la patrie. Les tems incertains & ténébreux du moyen âge lui étaient devenus familiers. La riche collection d'ouvrages imprimés & de manuscrits, qu'il avait formée, passera à la bibliothèque publique de cette ville, à qui il l'a léguée. Dès l'an 1734, M. Fuesli donna une édition de *l'histoire helvétique de Simler* en latin, avec la continuation jusqu'à nos jours. Il fut l'année suivante l'éditeur du *thesaurus historie helveticæ, in-folio*. Mais les deux ouvrages qui lui ont acquis le plus de célébrité, sont ses *mémoires pour servir à l'histoire de la réformation de la Suisse*, avec des notes historiques & critiques, 5 vol. Zurich, 1740-1753, & sa *description géographique* &

politique de la Suisse, 4 vol. in-8°. Schaffhouse, 1770-1772. L'un & l'autre font en allemand, & annoncent des recherches pénibles & une érudition profonde.

Berne. Dimanche 20 de ce mois, M. le président de Vergennes, envoyé extraordinaire de S. M. T. C. arriva en cette ville à une heure après-midi, & fut loger à l'auberge du Faucon. Il reçut à six heures une députation composée de quatre sénateurs, de deux membres du grand-conseil, & de messieurs le grand-fauthier, greffier & amman, suivis d'une nombreuse livrée de l'état. Ce ministre fut harangué par M. le trésorier de Watteville, après quoi il se rendit à l'audience de S. E. d'Erlach, à qui il remit ses lettres de créance. Le lendemain on lui donna dans son auberge un repas splendide de 27 couverts. Le reste de la journée & le mardi suivant furent employés à lui procurer tous les agrémens possibles, & à lui faire voir tout ce que cette ville peut offrir de plus curieux. De jeunes gens de famille donnerent deux bals à cette occasion ; & le mercredi 23, M. de Vergennes partit pour se rendre à Soleure.

S. A. le duc régnant de Wirtemberg a passé dans le même tems par cette ville, & y est resté un jour.

L'honneur de la patrie & des lettres ne nous permet pas de passer sous silence que

M. de Haller, membre du conseil souverain, & président de la société royale de Gottingue, vient d'être nommé, par le roi de Suede, chevalier de l'étoile polaire.

Bâle. La nuit du 18 au 19 de ce mois, il se manifesta vers minuit un incendie dans le bâtiment appelé le *Karren-hoff*. Les progrès en furent si rapides, qu'il ne fallut que peu d'heures pour réduire en cendres les écuries & les remises qui appartiennent à l'état, de même que l'arsenal & quatre maisons bourgeoises. Le feu a duré jusqu'à huit heures du matin.

Rheinau. Le 5 avril dernier est mort dans la cinquantième année de son âge, & au grand regret de ses sujets, le très-révérénd abbé Janvier DANGEL de Beron - Munster, seigneur de la ville de Rheinau, Jestetten, Altenbutg, & autres lieux. On a élu pour lui succéder, le pere Bonaventure LACHER, prieur du couvent.

Manheim. Le 178e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 27 juillet 1775; les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

24. 34. 22. 33. 6.

Le tirage s'est fait le 17 août 1775; les numéros sortis sont :

81. 82.



